



RENFORCER LA VILLE DE PROXIMITÉ EN RÉGION BRUXELLOISE

Volet B. Indication de la situation actuelle

AVRIL 2026

ÉTUDE RÉALISÉE PAR

Studio for New Realities et Vertex Architectuur & Stedenbouw, en collaboration avec PlusOffice et les équipes de Perspective

SOURCE DES DONNÉES

perspective.brussels, hub.brussels, mobigis, bruxelles.social, bruxelles.environnement

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

© Kätti Rob, Perspective - Équipements de proximité

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Studio for new Realities et Vertex Architectuur en Stedenbouw, Perspective

TRADUCTION

Traduit du néerlandais vers le français par ElaN Languages

CONTACT

analyse_territoriale@perspective.brussels

ÉDITEUR RESPONSABLE

Antoine DE BORMAN, Directeur général de Perspective - Rue de Namur 59 – 1000 BRUXELLES.

Les résultats présentés ici le sont à titre d'information. Ils n'ont aucun caractère légal.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

VERS UNE VILLE DE PROXIMITÉ POUR LA RÉGION BRUXELLOISE

Volet B. Indication de la situation actuelle

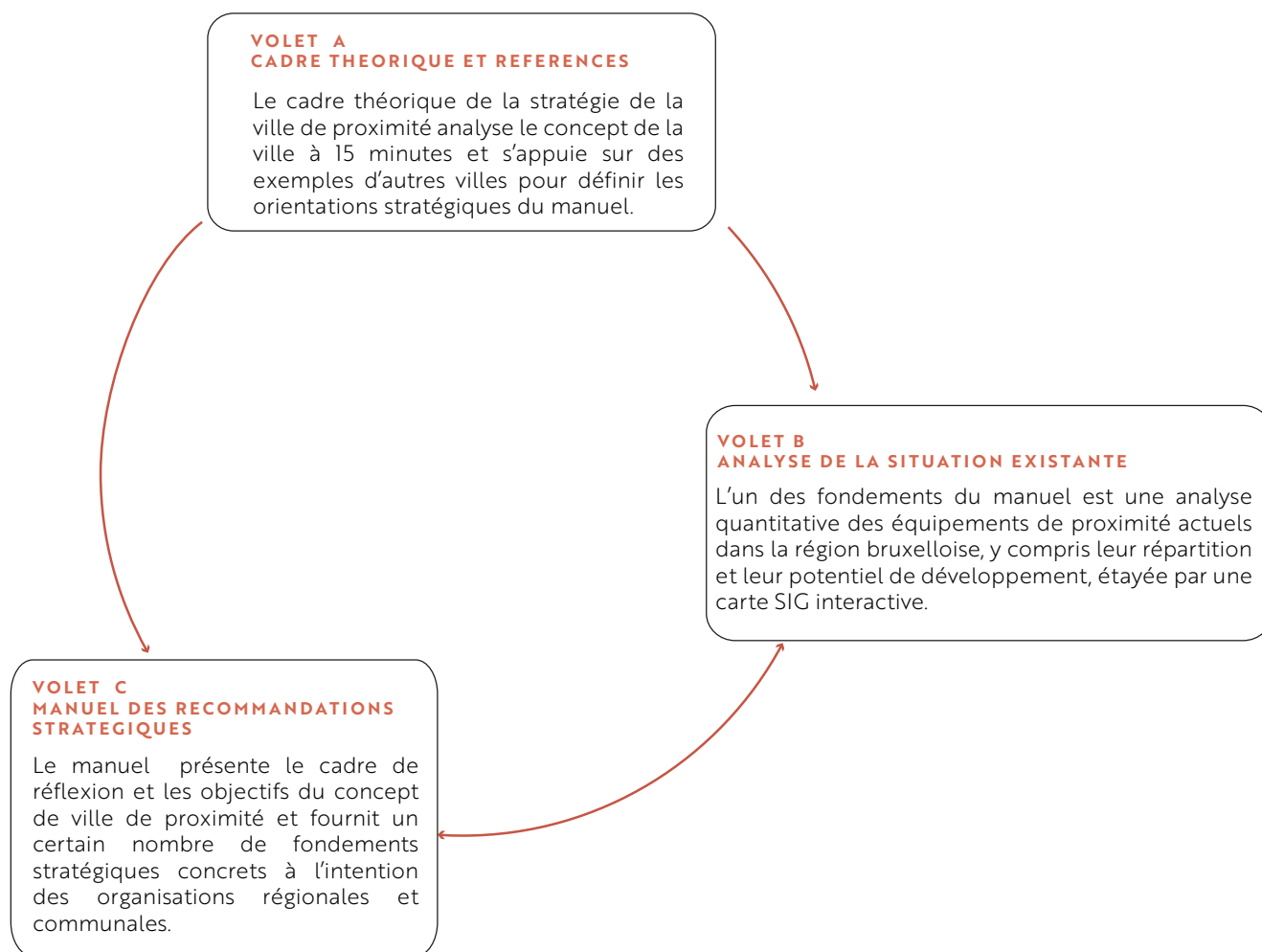
AVRIL 2026



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE	9
1. ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ	10
2. PROTOTYPES	12
3. ANALYSE DES CLUSTERS	16
4. NOYAUX DE LA VILLE DE PROXIMITÉ ET NOYAUX D'IDENTITÉ LOCALE (NIL)	20
5. ANALYSE EN SIX DOMAINES	22
5.1 Enseignement et développement	24
5.2 Soins de santé et assistance	26
5.3 Bien-être, sports et culture	28
5.4 Espace public extérieur	30
5.5 Taux de couverture des espaces verts publics	32
5.6 Besoins quotidiens	34
5.7 Mobilité	36
ANNEXES	
I. Glossaire	50
II. Traitement des données	54

FIGURE 1. SCHÉMA DES DÉLIVRABLES - ÉTUDE 'RENFORCER LA VILLE DE PROXIMITÉ EN RÉGION BRUXELLOISE'



INTRODUCTION

La Région bruxelloise ambitionne de devenir une ville de proximité. Ce modèle urbain – aussi qualifié de “ville à 10 ou 15 minutes” – vise à améliorer la qualité de vie en assurant un accès équitable aux équipements et services essentiels à l’échelle de chaque sous-quartier. Il aide à faire face aux grands défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels la Région est confrontée, comme les inégalités territoriales, la nécessité de renforcer la cohésion sociale, la congestion urbaine et la crise climatique.

Pour concrétiser une ville de proximité pour la Région bruxelloise, une étude commanditée par Perspective a été réalisée entre janvier et décembre 2024. Cette étude a débouché sur la création d’une boîte à outils intitulée « Renforcer la ville de proximité en Région bruxelloise », structurée en trois volets complémentaires :

Volet A : Cadre théorique et références – Ce volet présente le cadre théorique et les exemples de référence internationaux qui nourrissent la réflexion bruxelloise.

Volet B : Situation actuelle – Ce volet analyse la répartition actuelle des équipements de proximité sur le territoire régional, à l’aide d’un outil cartographique SIG en phase de test.

Volet C : Manuel des recommandations stratégiques – Ce volet propose une méthodologie concrète pour mettre en œuvre la ville de proximité, à destination de Perspective et de l’ensemble des acteurs publics régionaux, communautaires et locaux qui contribuent à cet objectif de ville de proximité.

La boîte à outils fournit ainsi un ensemble de constats, d’analyses et de références opérationnelles permettant d’orienter la programmation des équipements et services en fonction des besoins réels des quartiers. Elle aide à prioriser les types d’équipements et services quotidiens à développer, à identifier les zones sous-dotées et à concevoir des ensembles programmatiques pertinents, tant pour les projets publics que privés. En tant qu’outil évolutif, elle s’adapte aux dynamiques spatiales, politiques et institutionnelles de la Région bruxelloise.

Le Volet B : Indication de la situation actuelle

Le présent document propose une lecture territoriale de la situation actuelle des équipements de proximité en Région bruxelloise, en analysant leur répartition, leur accessibilité et leur potentiel de développement sur la base de données quantitatives. Ces analyses sont appuyées par une carte interactive SIG, conçue comme un outil d’aide à la décision pour Perspective, en soutien au développement de la connaissance territoriale et à l’élaboration de stratégies en matière de ville de proximité.

L’annexe détaille les types d’équipements pris en compte dans cette analyse ainsi que les sources de données mobilisées

Boîte à outils à l’échelle de la Région bruxelloise

La boîte à outils est le résultat d’une étude à l’échelle de la Région bruxelloise. Elle vise à aider la Région bruxelloise à travailler dans le cadre des processus et programmes existants sur les ambitions à réaliser autour de la ville de proximité.

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

**Analyse des équipements de proximité en
Région bruxelloise**

1. ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

TABLEAU 1 Modèle de catégorisation opérationnelle

	ENSEIGNEMENT & DÉVELOPPEMENT équipements pour l'accueil des enfants et l'éducation	SOINS DE SANTÉ & ASSISTANCE équipements pour les soins de première ligne et l'assistance professionnelle
PRIMAIRE à moins de 10 minutes du domicile	accueil d'enfants école primaire	centre de santé de quartier bureau de consultation
SECONDAIRE à 10-15 minutes du domicile	bibliothèque + ludothèque et médiathèque salle d'étude école de devoirs	prestation de services sociaux généraux soins de santé mentale services d'aide alimentaire
TERTIAIRE à 15-20 minutes du domicile	école secondaire (NL/FR)	
<i>Données disponibles, mais les ensembles de données ne sont pas (encore) livrés dans un format utilisable</i>		

Cette étude se concentre majoritairement sur les équipements destinés à la ville de proximité. Il s'agit d'équipements importants pour la vie quotidienne des citoyens et accessibles à pied. D'une part, il s'agit d'équipements destinés à répondre à des besoins fondamentaux importants pour tous, tels que les soins de santé de base. D'autre part, il s'agit d'équipements spécifiques à des groupes cibles, tels que les structures d'accueil des enfants et les centres d'activités pour les personnes âgées. Finalement, nous analysons les

commerces considérés essentiels au développement de la ville de proximité dans le domaine «Besoins quotidiens».

Dans le cadre de l'étude, un modèle de catégorisation des équipements de la ville de proximité a été développé, avec des équipements sur trois niveaux et dans six domaines (voir également la partie C. Manuel des recommandations stratégiques). Ce modèle a été rendu opérationnel pour l'outil SIG sur la base des sources de données disponibles (pour un aperçu, voir l'annexe II).

BIEN-ÊTRE, SPORT & CULTURE équipements destinés à la vie associative, à la participation sociale et à la pratique d'activités sportives et culturelles	ESPACE PUBLIC EXTÉRIEUR équipements situés dans les espaces publics et librement accessibles.	BESOINS QUOTIDIENS commerces et services proposant des produits de première nécessité qui font partie de l'économie (circulaire) locale	MOBILITÉ équipements pour la mobilité durable
centre de jour pour personnes âgées	parc de quartier	supermarché	arrêt de bus
		épicerie	parking à vélos (couvert)
		boulangier	
		pharmacie	
		blanchisserie / laverie	
		primeur	
maison quartier	parc	boucher	arrêt de tram
centre de jeunes	place	poissonnerie	vélo partagé (villo)
espace informatique public	points d'eau	épicerie fine	voiture partagée (cambio)
infrastructures sportives	aire de jeux (espace public)	alimentation diététique	
aire de jeux (gérée)	infrastructure sportive (espace public)	marché de rue	
potagers et jardins de quartier		poste	
infrastructure (socio)culturelle		banque/distributeur	
		cordonnier	
		réparation de vêtements	
		magasin de vélos	
		café	
	forêt	restaurant	arrêt de métro
	accès eau		
<i>incubateurs</i>	<i>toilettes publiques</i>	<i>repair café</i>	<i>pôle de mobilité</i>
		<i>stations de recyclage</i>	<i>service de prêt de remorques à vélo</i>
		<i>bibliothèque d'outils</i>	

2. PROTOTYPES

Le concept de la ville de proximité¹ repose sur trois piliers : la densité, la proximité et la diversité. Pour réaliser une analyse de base globale à l'échelle de l'ensemble de la Région bruxelloise, les piliers ont été traduits en trois indicateurs : la demande, l'offre et l'accessibilité. La mesure dans laquelle il est question d'une ville de proximité dans la situation actuelle, ou en d'autres termes, quel est le « degré de ville de proximité » global, est évaluée à partir de huit prototypes. Chaque prototype est le résultat de la confrontation de données sur la demande, l'offre et l'accessibilité et la relation entre ces éléments.

La carte SIG contient plusieurs couches cartographiques, avec à la fois des données ponctuelles (emplacements spécifiés par des coordonnées) et des données de grille (hexagones) des équipements. Les hexagones calculent l'équilibre entre l'offre des équipements (hors services commerciaux), la demande (densité de la population) et la mobilité (accès aux transports publics de proximité : arrêts de tram et de bus).

Sachant qu'il s'agit d'une segmentation exclusivement quantitative, les observations suivantes peuvent être faites à l'échelle de la Région bruxelloise (voir carte 1. distribution des prototypes). Dans une grande majorité de la Région bruxelloise (58,8 % - prototypes noir, jaune, rose + rouge), il semble y avoir suffisamment de soutien du point de vue de l'offre d'équipements pour déjà mériter la désignation de ville de proximité. Cela peut s'expliquer par le fait que Bruxelles dispose d'un niveau relativement élevé d'équipements liés aux deux communautés linguistiques. Certains équipements publics (écoles, crèches, bibliothèques, certains prestataires de soins de santé) sont spécifiques à une culture ou à une langue. Une bibliothèque francophone peut être située juste à côté d'une bibliothèque néerlandophone. Dans plus d'un tiers de la Région bruxelloise (39,5 % - prototypes blanc + violet), il ne semble pas y avoir, à première vue, de tâches urgentes en ce qui concerne la relation entre l'offre et la demande. Dans une petite partie seulement de la Région bruxelloise (prototypes vert² + bleu), quantitativement parlant, il y a un défi lorsqu'il s'agit de répondre à la demande.

Un peu moins de la moitié (46,9% - prototypes blanc, violet, vert + jaune) de la Région bruxelloise comporte des risques en matière d'offre et d'accessibilité : la disparition d'équipements dans une zone déjà monofonctionnelle avec une faible offre ou la suppression de lignes dans une zone avec une seule ligne de bus ou de tram rend les zones vulnérables dans la réalisation de la ville de proximité. C'est donc à ce niveau que l'on peut être confronté, quantitativement parlant, à des défis plus importants et plus structurels tels que, par exemple, l'ajout de nouvelles infrastructures de transport public, la démolition-nouvelle construction et la densification avec un programme mixte.

Suivi supplémentaire

La méthodologie du prototype implique une segmentation quantitative basée sur trois indicateurs. À l'échelle de la région bruxelloise, cela donne une image du rapport entre l'offre, la demande et l'accessibilité. Aucune distinction n'est cependant faite dans cette analyse entre les équipements généraux et les équipements spécifiques (ciblés). La capacité et le taux de saturation de ces équipements ne sont pas non plus pris en compte. La demande potentielle est indiquée sur la base de la densité de population. La situation socio-économique locale et la structure d'âge ne jouent aucun rôle ici. Pour interpréter les besoins spécifiques et définir les tâches locales, en plus de cette analyse, il faut s'appuyer sur le suivi de la Taskforce Équipements, entre autres (voir le rapport [État des lieux de l'offre en équipements](#), 2024) et sur des recherches qualitatives supplémentaires ad hoc.

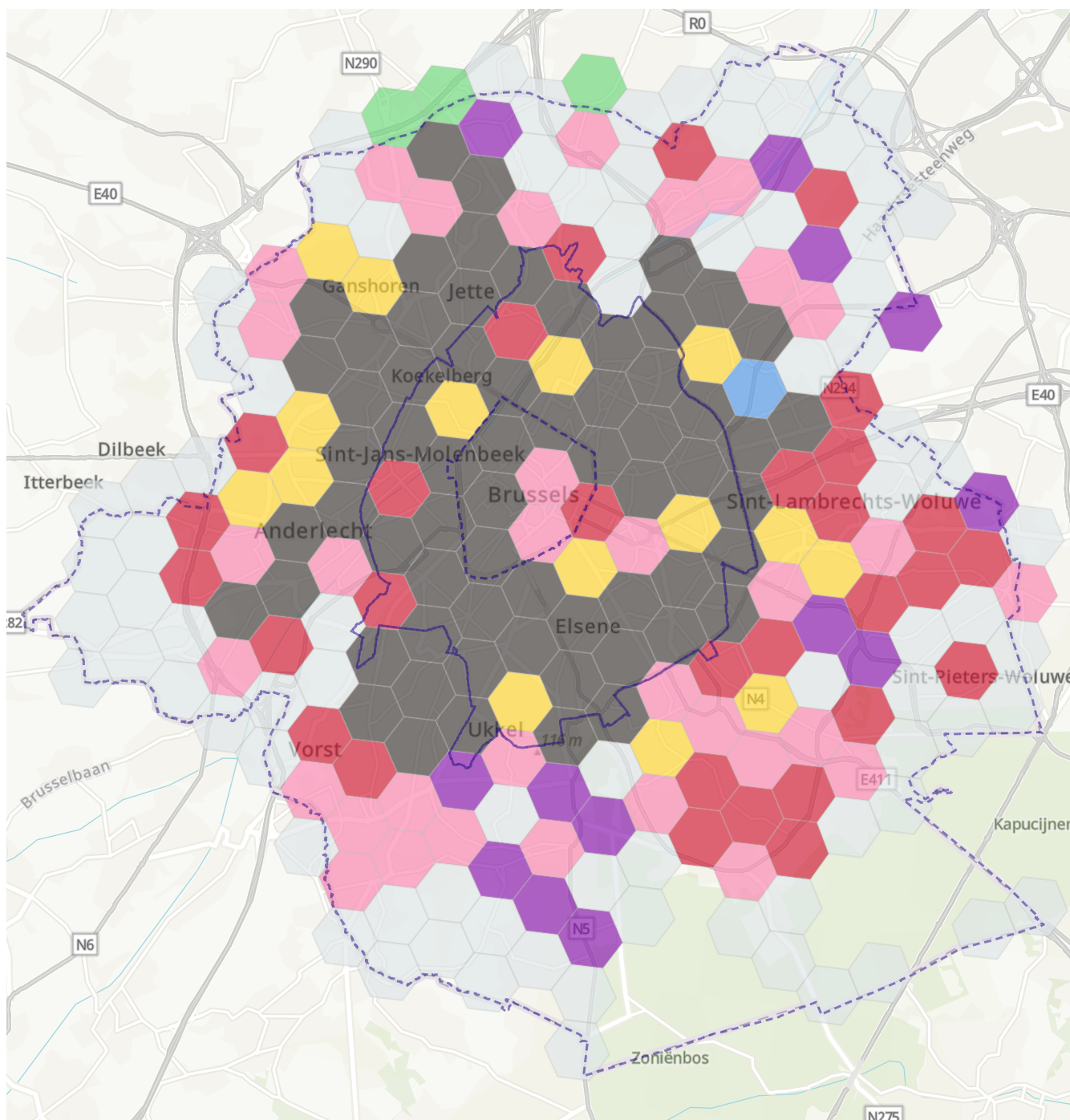
La carte des prototypes illustre la répartition des prototypes sur le territoire de la Région bruxelloise, et leur distribution entre les trois structures urbaines du Pentagone, de la 1ère couronne et de la 2e couronne. Les hexagones correspondent à la grille de la ville à 15 minutes (diamètre de l'hexagone = 900 mètres).

1. Voir également la partie A. Cadre théorique et références

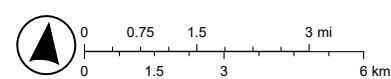
2. Le prototype vert n'apparaît qu'à la périphérie, où l'hexagone est largement en dehors du territoire de la RBC. Cela donne une image quelque peu déformée.

3. Voir également la partie C. Recommandations stratégiques, Fondement 4

CARTE 1 Distribution des prototypes



- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Relation apparemment équilibrée entre l'offre, la demande et l'accessibilité | | Relation apparemment équilibrée entre l'offre et la demande |
| | Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : offre excédentaire | | Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : manque d'offre |
| | Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : manque d'offre | | Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : offre excédentaire |
| | Relation apparemment équilibrée entre l'offre et la demande | | Relation apparemment équilibrée entre l'offre, la demande et l'accessibilité |



Structures urbaines

- vijfhoek / pentagone
- 1e ring / première couronne
- 2e ring / deuxième couronne

Source : carte ArcGIS, prototypes de la ville à 15 minutes (hexagones de 900m de diamètre)

Prototypes

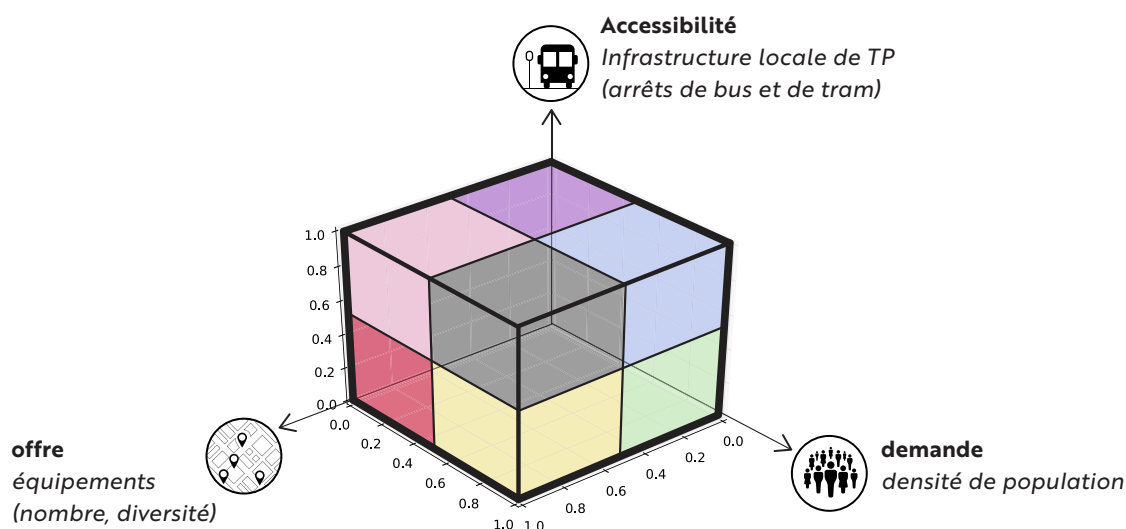
Chaque prototype de la carte SIG décrit une proportion entre la demande, l'offre et l'accessibilité. Cela se fait sur la base de données quantitatives. Les considérations correspondantes décrivent une approche possible pour explorer en amont les priorités programmatiques au niveau du sous-quartier. Cette démarche est accompagnée d'un monitoring quantitatif de la demande en équipements scolaires et de petite enfance lié à la structure d'âge du quartier

et de la capacité des équipements. Les aspects qualitatifs concernant la demande, l'offre et l'accessibilité sont ensuite explorés. Les recommandations stratégiques (voir partie C), et plus particulièrement les fondements « distribution et intensité » et « définition des tâches locales », fournissent un outil pratique pour une exploration plus approfondie.

TABLEAU 2 Prototypes de la ville de proximité

Prototype	Situation	Considération / réflexion
1. noir (26,3 %)	Relation apparemment équilibrée entre l'offre, la demande et l'accessibilité Offre principalement large, multifonctionnelle, demande (potentielle) élevée et bonne accessibilité avec les TP locaux	Consolider la situation existante en explorant, par exemple, l'utilisation multifonctionnelle des espaces, en s'orientant vers la différenciation de l'offre en équipements et en exploitant les possibilités de densification.
2. rose (14,0 %)	Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : offre excédentaire Offre principalement large, multifonctionnelle, demande (potentielle) faible et bonne accessibilité avec les TP locaux	Étudier les possibilités de densification du programme résidentiel et/ou étudier les possibilités de compenser les insuffisances de l'offre en équipements dans les zones adjacentes, par exemple en renforçant le réseau de transports publics.
3. bleu (0,4 %)	Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : manque d'offre Offre principalement faible, monofonctionnelle, demande (potentielle) élevée et bonne accessibilité avec les TP locaux	Étudier les possibilités d'ajouter des équipements, de les différencier ou d'utiliser l'offre en équipements dans les zones adjacentes (en intensifiant le réseau TP).
4. jaune (6,2 %)	Relation apparemment équilibrée entre l'offre et la demande Offre principalement large, multifonctionnelle, demande (potentielle) élevée et accessibilité moyenne à mauvaise avec les TP locaux	Étudier les possibilités d'accroître l'accessibilité en intensifiant le réseau de TP local.
5. violet (5,3 %)	Relation apparemment équilibrée entre l'offre et la demande Offre principalement faible, monofonctionnelle, demande (potentielle) faible et bonne accessibilité avec les TP locaux	Étudier les possibilités de densification avec des logements et des équipements, ou assurer une bonne accessibilité de l'offre en équipements dans les quartiers adjacents.
6. vert (1,2 %)	Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : manque d'offre Offre principalement faible, monofonctionnelle, demande (potentielle) élevée et accessibilité moyenne à mauvaise avec les TP locaux	Étudier les possibilités d'intensification des équipements et du réseau de TP.
7. rouge (12,3 %)	Relation apparemment déséquilibrée entre l'offre et la demande : offre excédentaire. Offre principalement large, multifonctionnelle, demande (potentielle) faible et accessibilité moyenne à mauvaise avec les TP locaux	Étudier les possibilités de densification et d'extension du réseau de TP local, ou étudier les possibilités de réduction du niveau d'équipement.
8. blanc (34,2 %)	Relation apparemment équilibrée entre l'offre, la demande et l'accessibilité Offre principalement faible, monofonctionnelle, demande (potentielle) faible et accessibilité moyenne à mauvaise avec les TP locaux	Étudier dans quelle mesure l'équilibre peut être consolidé, si nécessaire par une densification simultanée de l'offre, de la demande et de l'accessibilité.

FIGURE 2 Prototypes du système des axes



Description de la méthodologie de segmentation et de prototypage

La méthode de segmentation et de prototypage permet de cartographier les statistiques quantitatives des zones de manière comparable. Une zone est ici définie comme un hexagone de 900 mètres de diamètre, ce qui correspond à 15 minutes de marche. Tous les équipements de cet hexagone sont théoriquement accessibles en 15 minutes de marche (=900m à vol d’oiseau). Les équipements de la ville à 10 minutes et de la ville à 15 minutes sont inclus dans l’analyse (voir l’aperçu des équipements de la ville de proximité, tableau 1).

En évaluant les données des zones sur trois axes - l’offre, la demande (potentielle) et l’accessibilité - huit prototypes émergent. Les axes sont basés sur les trois piliers de la ville de proximité (voir également la partie A de l’étude - Le cadre théorique et références) :

- › **Densité (density)** : la densité de population d’une zone codétermine la demande potentielle d’équipements de proximité.
- › **Proximité (proximity)** : le principe de proximité suppose que toute personne est en mesure de satisfaire ses principaux besoins quotidiens à une distance raisonnable de son domicile, à pied ou à vélo. L’espace pour la mobilité lente et des transports publics de qualité sont des facteurs importants.
- › **Diversité (diversity)** : une variété de fonctions et d’équipements peut être trouvée dans la ville de proximité, correspondant aux groupes cibles vivant dans le sous-quartier.

- offre** La moyenne des scores sur trois indicateurs : nombre d’équipements (somme), nombre d’équipements uniques (% de multifonctionnalité) et représentation dans les six domaines principaux du modèle de catégorisation (% de multifonctionnalité).
- demande** La demande (potentielle) est indiquée sur la base de la densité de population, de la segmentation selon la catégorisation du Monitoring des Quartiers de l’IBSA
- accessibilité** La somme du nombre d’arrêts de bus multiplié par 1,0 et du nombre d’arrêts de tram multiplié par 2,5). Cette somme est segmentée dans des scores supérieurs et inférieurs à la moyenne.
Les stations de métro et les gares ferroviaires ne sont pas incluses, car elles sont considérées comme des équipements supra-locaux et jouent un rôle moindre dans le développement de la ville de proximité.

3. ANALYSE DE CLUSTER

Le principe de la ville de proximité suppose un réseau polycentrique de noyaux d'équipements, avec une pertinence à différentes échelles. L'objectif de cette analyse de cluster est d'identifier les noyaux de proximité (potentiels) et de cartographier ainsi le réseau polycentrique.

Une sélection de sites a été effectuée afin d'identifier les noyaux ayant une importance sociale. Seuls les équipements dans les quatre domaines de [l'enseignement et du développement], [des soins de santé et de l'assistance sociale], du [bien-être, des sports et de la culture], et des [espaces publics en plein air] ont été inclus dans l'analyse de cluster. Les équipements pour les besoins quotidiens (commerces), les équipements de mobilité et les équipements classés selon un besoin de proximité de 20 minutes sont exclus de l'analyse de cluster. Pour les noyaux de proximité, les équipements assortis d'un besoin de proximité de 10 et 15 minutes sont les plus pertinents.

Description de la méthodologie

Sur la base de ces emplacements (points), les démarches suivantes ont été réalisées (dans QGIS) :

- › Effectuer un DBSCAN [density-based spatial clustering of applications with noise] où les paramètres suivants sont définis pour l'identification des clusters : le nombre minimum de points pour un cluster est de 5 équipements⁴ et la distance maximale entre les points est de 100 mètres⁵.
- › Le DBSCAN a été réalisé par commune, afin d'identifier de plus petits clusters dans les quartiers. Toutes les couches ont ensuite été rassemblées pour obtenir une vue d'ensemble de la Région.
- › Les clusters sont identifiés par un numéro (CLUSTERID). La taille du cluster est exprimée par la somme du nombre de points (CLUSTER SIZE). Les points qui n'appartiennent pas à un cluster reçoivent l'attribut CLUSTERID=null. Ces points sont retirés de la liste.

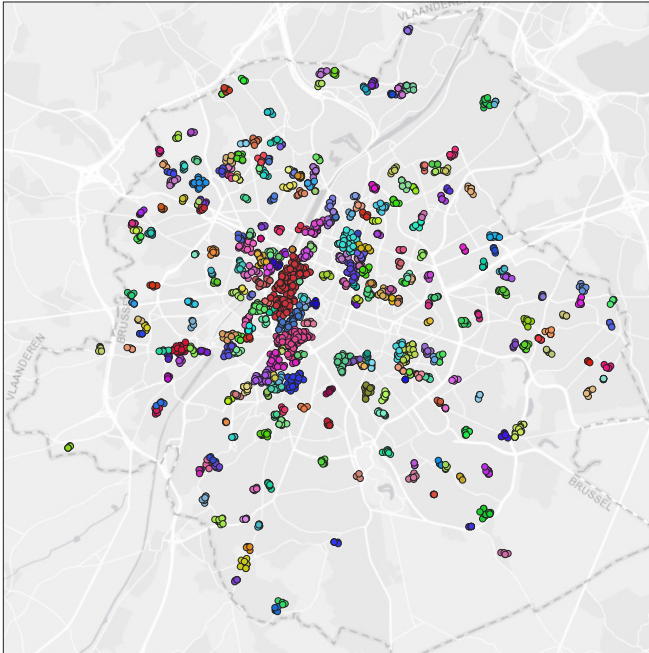
- › Les points ayant le même code de couleur (voir carte 2a) représentent un cluster.
- › Un cercle est tracé autour des points d'un cluster (voir carte 2b). Les différentes tailles des cercles montrent la variation de la taille des clusters : plus le cercle est grand, plus le nombre de points appartenant au cluster est important.
- › Les points sont généralement positionnés au centre d'un objet (bâtiment, parc, etc.). Par conséquent, les cercles peuvent être plus petits que dans la réalité de l'environnement bâti. Pour y remédier, une zone tampon de 50 mètres a été ajoutée aux cercles (voir carte 2c).
- › Enfin, les cercles ont été rassemblés dans une nouvelle couche, qui a été chargée sous forme de vecteur dans l'environnement en ligne ArcGIS (voir carte 2d).

Il est important de noter que les points correspondent au nombre d'équipements, et pas nécessairement au nombre de sites. Ainsi, un cluster peut comprendre un bâtiment abritant plusieurs équipements différents, par exemple, lorsqu'au même lieu l'on rassemble une école primaire, une structure d'accueil des enfants et une infrastructure sportive.

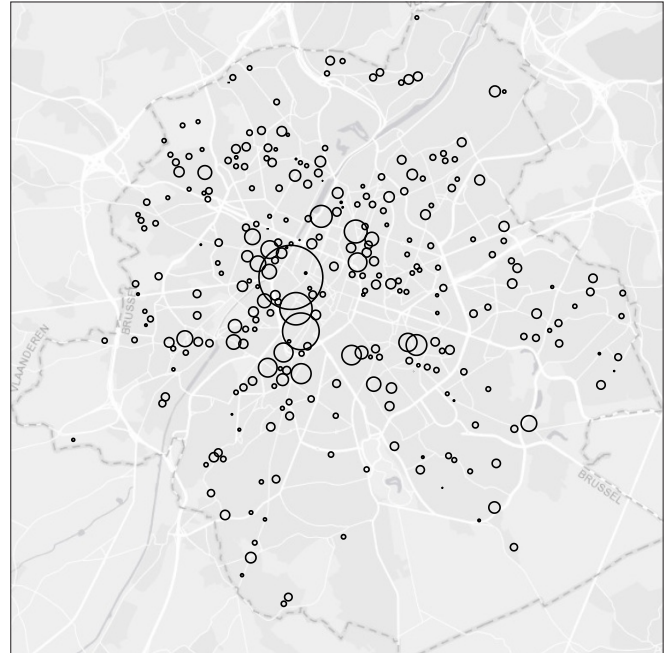
4. Pour qu'un cluster soit significatif, il faut que les activités qui s'y déroulent soient diversifiées. L'analyse a démontré que pour des centralités soient potentiellement importantes, il doit être formé d'au moins cinq équipements différents.

5. Jusqu'à une distance de 100 mètres, l'œil humain est capable de voir d'autres personnes se déplacer et de percevoir des activités (Jan Gehl, Cities for People, 2010).

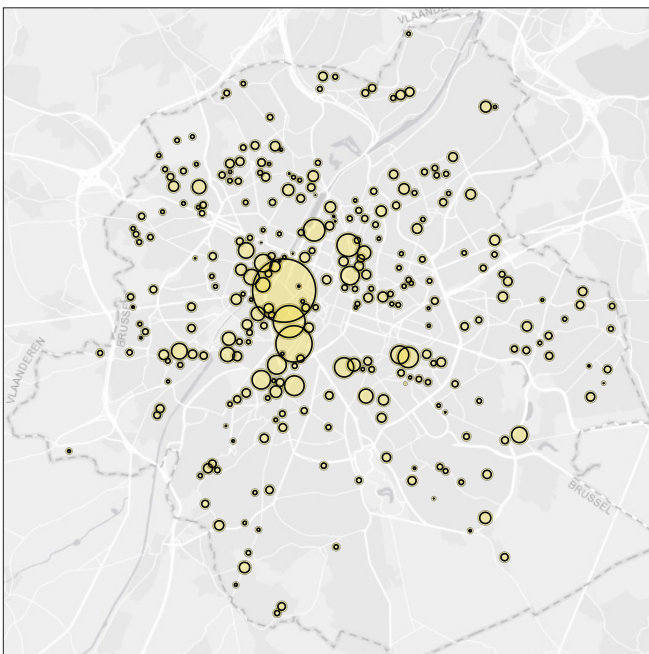
CARTE 2 Étapes méthodiques de l'analyse de cluster



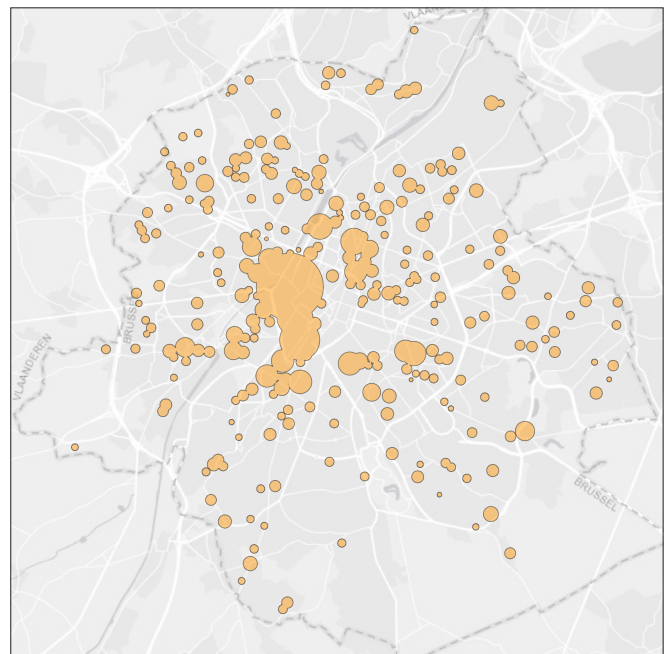
a. Équipements en tant que données ponctuelles, les couleurs marquent les clusters



b. Points des clusters entourés par un cercle



c. Ajout d'une zone tampon de 50 mètres au cercle



d. Cercles rassemblés

Observations

- › Les clusters sont de taille variable. Le plus petit cluster contient 5 équipements différents et le plus grand 186 équipements.
- › Le plus grand cluster se trouve dans la partie nord-ouest du pentagone. Les plus petits clusters se trouvent généralement dans la deuxième couronne.
- › Dans le Pentagone et la 1ère couronne, les clusters sont si proches les uns des autres qu'une agglomération de clusters se crée. La densité des équipements y est globalement très élevée.
- › Dans la deuxième couronne, la densité globale d'équipements est plus faible, ce qui se traduit par des noyaux plus autonomes dans l'analyse du cluster.

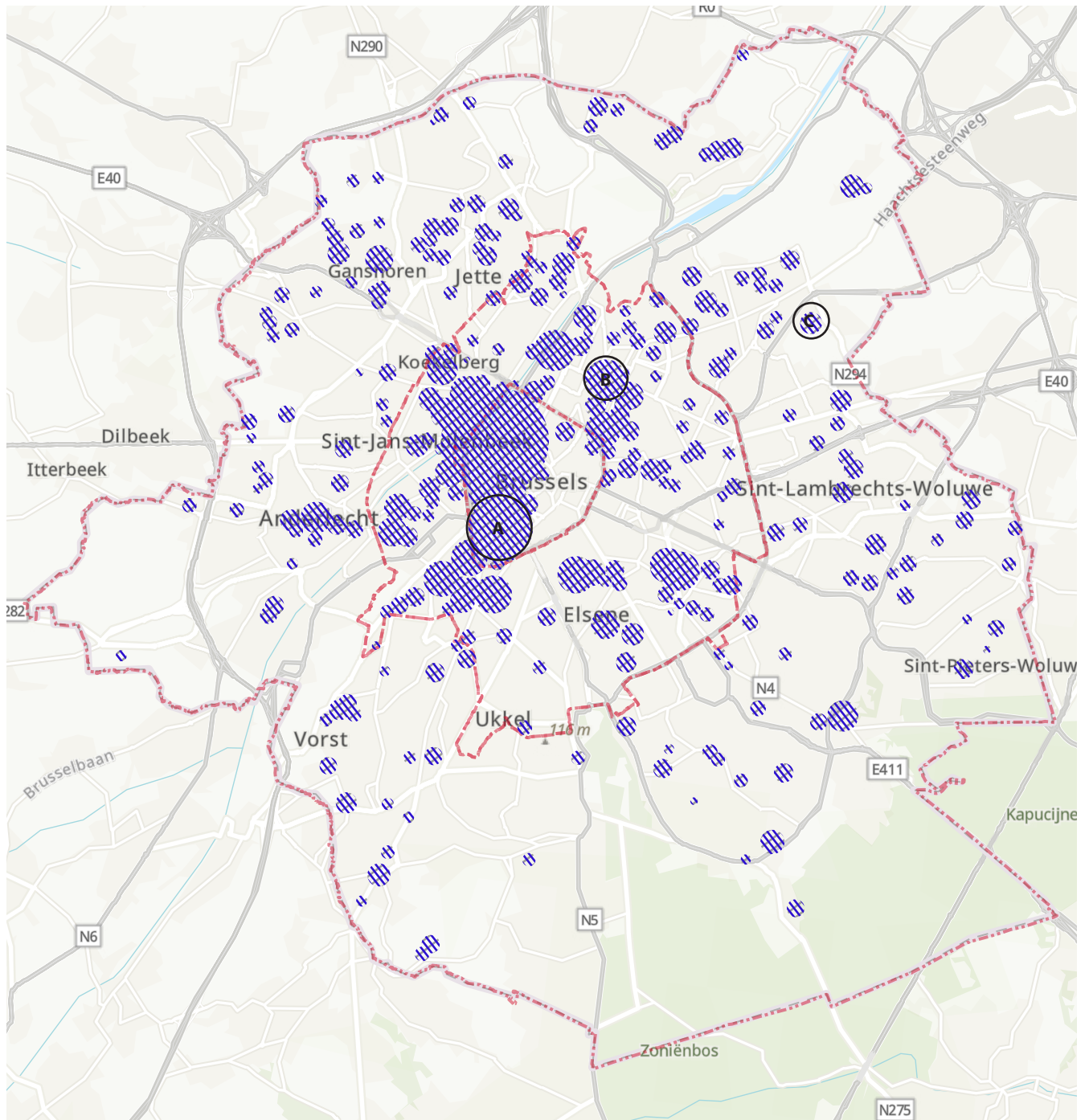
Pour donner une idée de la composition de l'offre dans un cluster d'équipements, voici un aperçu pour un certain nombre de noyaux :

TABLEAU 3 Composition de l'offre dans un cluster d'équipements

CLUSTER	ÉQUIPEMENTS	PROGRAMME	NOMBRE		
A	46	infrastructure (socio)culturelle	8		
		école primaire	3		
		bibliothèque + ludothèque/médiathèque	3		
		potagers et jardins de quartier	1		
		services d'aide alimentaire	6		
		soins de santé mentale	3		
		soutien scolaire	1		
		centre de jeunes	5		
		structure d'accueil d'enfants	1		
		infrastructure sportive	10		
		salle d'étude	1		
		point d'eau	1		
		B	52	infrastructure (socio)culturelle	5
				services sociaux généraux	1
école primaire	4				
bibliothèque + ludothèque/médiathèque	4				
potagers et jardins de quartier	1				
parc de quartier	1				
centre de jour pour personnes âgées	2				
services d'aide alimentaire	3				
soutien scolaire	4				
centre pour les jeunes	7				
structure d'accueil pour les enfants	1				
espace informatique public	3				
aire de jeux (gérée)	1				
infrastructure sportive	8				
infrastructures sportives (EP)	1				
salle d'étude	1				
point d'eau	1				
centre de santé de quartier	3				
C	8	école primaire	1		
		potagers et jardins de quartier	1		
		maison de quartier	1		
		bureau de consultance	1		
		centre de jour pour personnes âgées	1		
		soutien scolaire	1		
		centre pour jeunes	1		
		aire de jeux (EP)	1		


-


CARTE 3 Analyse de cluster des noyaux d'équipements




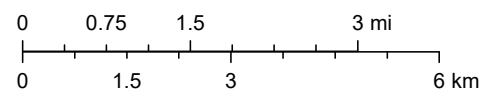
 cluster d'équipements de la ville de proximité

structures urbaines

 Pentagone

 1^{ère} couronne

 2^e couronne



Source : carte ArcGIS, analyse de cluster de la ville à 15 minutes

4. NOYAUX DE LA VILLE DE PROXIMITÉ ET NOYAUX D'IDENTITÉ LOCALE (NIL)

Dans le Plan Régional de Développement Durable (PRDD, 2018), des clusters sont aussi identifiés, à savoir les Noyaux d'Identité Locale (NIL). Ils sont décrits comme l'élément structurel de la ville de proximité. Les clusters d'équipements qui remplissent une fonction de centre au niveau local et qui sont considérés par les habitants comme représentatifs du quartier.

Les noyaux d'identité locale ne doivent pas être considérés comme exclusifs et strictement définis, mais comme des lieux où la vie locale se rassemble. Le PRDD utilise d'autres critères⁶ pour définir les noyaux d'identité locale que la définition des noyaux de la ville de proximité utilisée dans cette analyse de cluster. Néanmoins, il est pertinent de comparer les deux analyses.

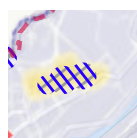
La carte quadrillée du PRDD a été utilisée comme base, montrant les NIL existants en jaune. Les carreaux rouges indiquent les endroits où de nouveaux NIL doivent être créés selon le PRDD. La grille bleu foncé se réfère aux noyaux actuels de la ville de proximité issus de l'analyse de cluster.

Noyaux d'identité locaux

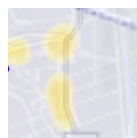
Les noyaux d'identité locaux répondent à plusieurs critères, qui ne sont pas nécessairement cumulatifs et s'inscrivent dans plusieurs systèmes complémentaires : anciens centres, cœurs de noyaux commerciaux, lieux de marchés, présence d'une maison communale, présence d'équipements importants ou d'un ensemble d'équipements importants, espaces publics ou verts importants et largement utilisés par les habitants. Les deux derniers critères (équipements et espaces publics) font partie de l'analyse de la ville de proximité, bien qu'ils n'utilisent pas nécessairement la même définition des équipements.

Observations

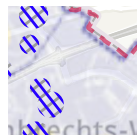
La combinaison des deux cartes permet de faire les observations suivantes (voir carte 4):



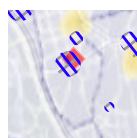
Le NIL existant correspond à un noyau de Ville de proximité existant, voir par exemple *Neder-over-Heembeek*.



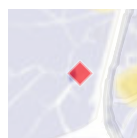
Le NIL existant ne correspond pas à un noyau de ville de proximité existant, voir par exemple *Uccle*. (oui NIL, non centralité Ville de proximité)



Le NIL existant ne correspond pas à un noyau de ville de proximité existant, voir par exemple *Woluwe-Saint-Lambert*. (oui centralité de Ville de proximité, non NIL)



Un NIL à créer proche d'une centralité de Ville de proximité, voir par exemple *Ixelles*.

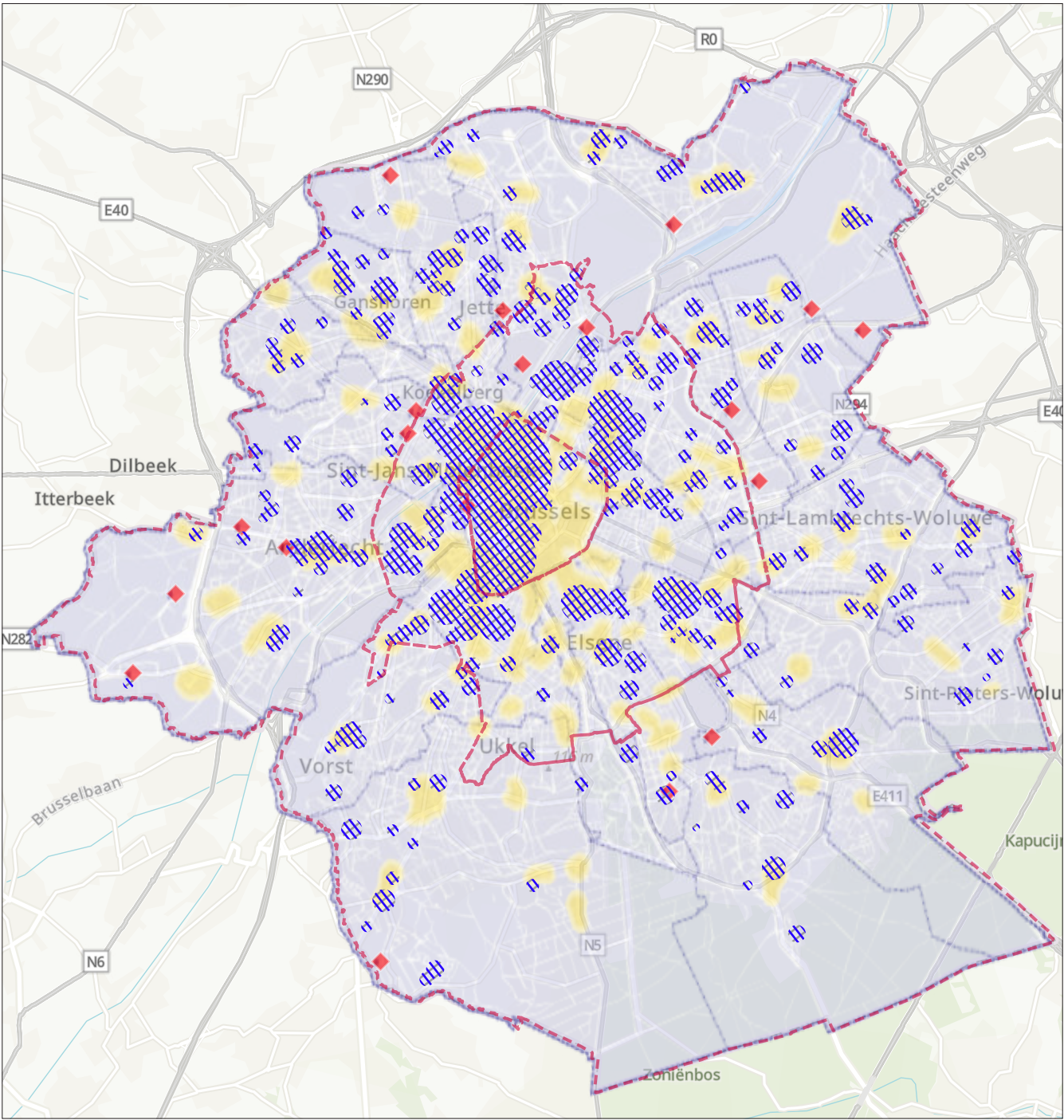




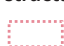



Un NIL à créer est situé à un lieu où il ne se trouve pas de centralité Ville de proximité, voir par exemple *Anderlecht*.



Il n'existe ni NIL, ni des centralités de Ville de proximité existants, et aucun nouveau NIL n'est à créer, voir par exemple *Uccle*.

CARTE 4 Analyse des clusters par rapport aux noyaux d'identité locale du PRDD (2018)



 cluster d'équipements de la ville de proximité	 noyau d'identité locale à créer	0	0.75	1.5	3 mi
 Pentagone	PRDD (2018) Carte 05. NIL	0	1.5	3	6 km
 1 ^{ère} couronne	tissu urbain				
 2 ^e couronne	limite communale				
	limite régionale				
	NILs existants				

Source : carte ArcGIS, analyse de cluster ville à 15 minutes et Plan Régional de Développement Durable - Carte 05 NIL, 2018

5. ANALYSE EN SIX DOMAINES

Le modèle de catégorisation élaboré dans le cadre de l'étude structure le développement de la « ville de proximité complète », un ensemble d'équipements répartis dans six domaines. Une analyse complémentaire a été effectuée pour déterminer les points forts et les points faibles au niveau des domaines thématiques.

La diversité est l'un des trois piliers du principe de la ville de proximité. Dans l'analyse de la situation actuelle, la diversité est traduite en multifonctionnalité. On calcule pour chaque hexagone le score de l'offre par rapport aux six domaines principaux du modèle de catégorisation. Il en résulte un score allant de 1 à 6, la note 6 correspondant à la multifonctionnalité maximale (voir le résultat de l'analyse de la multifonctionnalité dans la ville à 15 minutes sur la carte 5). Dans l'ensemble, l'offre est très multifonctionnelle, avec une différence entre le haut degré de multifonctionnalité dans le pentagone et la lère couronne. Sur les bords de la 2^e couronne, l'offre est plus monofonctionnelle.

Les six domaines tels que formulés dans le modèle de catégorisation (opérationnel) sont les suivants :

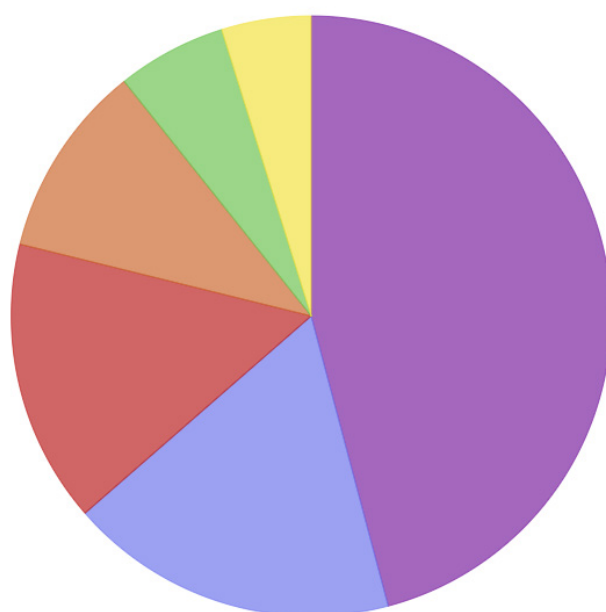
- › Enseignement et développement (10,4 %)
- › Soins de santé et assistance (4,8 %)
- › Bien-être, sports et culture (17,7 %)
- › Espace public extérieur (5,9 %)
- › Besoins quotidiens (45,9 %)
- › Mobilité (15,3 %)

(Voir le graphique 1 pour la répartition en pourcentage.)

Pour chaque domaine, nous avons analysé la répartition des équipements au sein dudit domaine sur le territoire régional⁷ et la densité de l'offre (élevée, faible ou nulle). Une densité élevée ou faible n'est pas nécessairement révélatrice de déficits ou d'excédents. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour le déterminer, notamment sur la base d'autres indicateurs statistiques et d'une exploration qualitative de l'offre et de la demande au niveau local.

7. À ce stade de l'étude, seuls les équipements situés dans les limites administratives de la Région bruxelloise ont été pris en compte. L'influence des équipements des communes voisines sur la distribution et la densité dans la périphérie de la Région n'est pas connue.

GRAPHIQUE 1 Répartition en pourcentage de l'offre d'équipements de proximité dans les six domaines



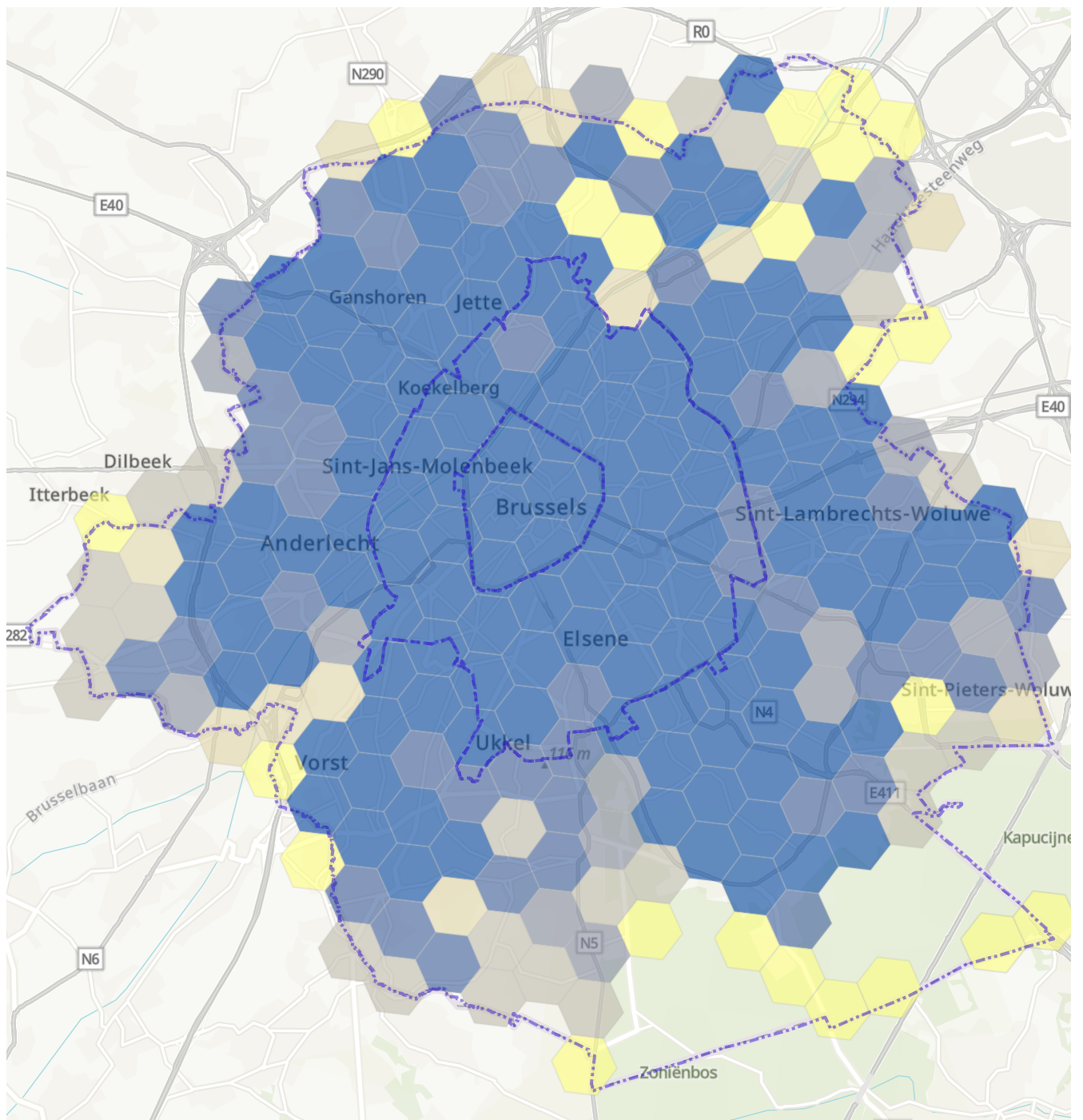
■	Besoins quotidiens	45,9 %
■	Bien-être, sports et culture	17,7 %
■	Mobilité	15,3 %
■	Enseignement et développement	10,4 %
■	Espace public	5,9 %
■	Soins de santé et assistance	4,8 %

État des lieux des équipements




Pour une analyse approfondie des équipements par thématique, le lecteur peut se référer à l'étude complète disponible en ligne.⁸

⁸ https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/2024_03_etatdeslieuxequipements.pdf

CARTE 5 Analyse du degré de multifonctionnalité (échelle de 1 à 6)

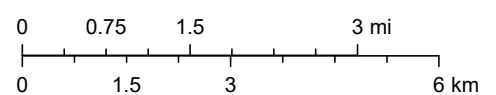


Structures urbaines

-  Pentagone
-  1^{ère} couronne
-  2^e couronne

degré de multifonctionnalité (échelle de 1 à 6)

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | 6 |  | 3 |
|  | 5 |  | 2 |
|  | 4 |  | 1 |



5.1 ENSEIGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Le domaine « Enseignement et développement » comprend les équipements suivants : salle d'étude⁹, bibliothèque + ludothèque/médiathèque, soutien scolaire, structure d'accueil d'enfants et école primaire. Un point sur la carte indique un emplacement de l'un de ces équipements.

Un point sur la carte indique un emplacement de l'un de ces équipements. La Région bruxelloise compte au total 1 468 équipements de ville de proximité pour l'enseignement et le développement (avec un accent sur le jeune enfant). Les écoles primaires et les structures d'accueil des enfants constituent l'essentiel de l'offre. Les salles d'étude représentent la proportion la plus faible, mais cela s'explique en partie par le fait que les salles d'étude sont souvent situées dans des bibliothèques (voir le graphique 2 pour la somme des équipements par type). La carte illustre comment les sites sont répartis et où la densité de l'offre est élevée ou faible. Ainsi, plus la couleur bleue est foncée, plus l'offre est importante dans ce domaine. Les zones blanches manquent d'offre.

Les structures de garde d'enfants et l'enseignement primaire sont destinés à des groupes cibles spécifiques. Les observations sur la distribution et la densité dans cette analyse concernent la somme des équipements et la distribution sur le territoire, et ne considèrent pas la relation avec la distribution démographique et la capacité des équipements. Une analyse détaille chacun de ces thèmes – accueil de la petite enfance, enseignement et vie étudiante – est l'étude « État des lieux des équipements »¹⁰ réalisée par Perspective.

Observations sur la distribution et la densité

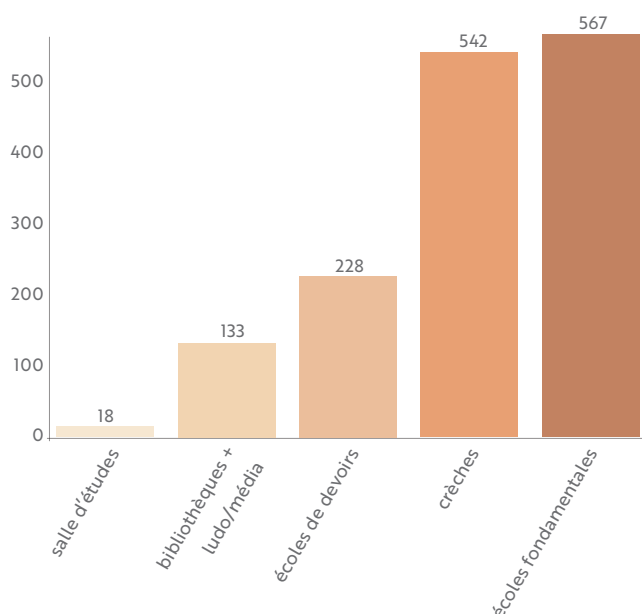
- Les équipements destinés à l'enseignement et au développement sont généralement bien répartis dans la Région. Il existe quelques zones où l'offre est nulle. Il s'agit notamment de zones situées dans la zone située entre la Région bruxelloise et la Région flamande, de zones à fonction non résidentielle telles que l'industrie, les espaces verts et les grandes infrastructures, ainsi que de zones à faible densité de population.

09. Les salles d'étude sont considérées comme des équipements distincts si elles ne font pas partie de la bibliothèque, mais, par exemple, d'une entreprise commerciale ou d'un bâtiment des autorités publiques. Les salles d'étude des bibliothèques appartiennent à la catégorie des bibliothèques.

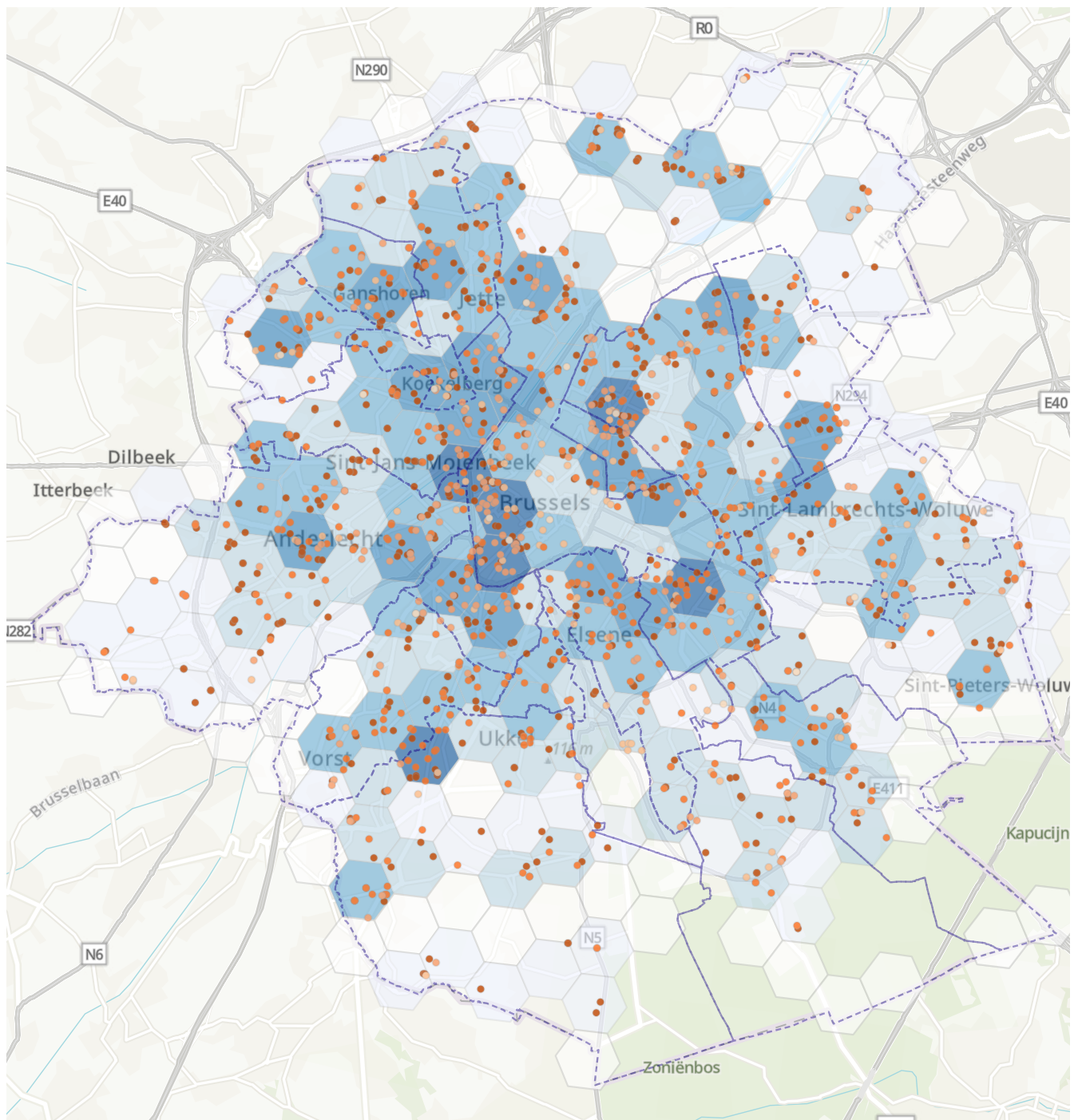
10. Perspective - Task Force Équipements, État des lieux de l'offre en équipements, mars 2024

- La densité de l'offre varie par zone. Des zones de forte densité sont observées dans le centre (pentagone) et dans la zone autour du centre (1^{ère} couronne), à l'exception du Quartier européen, de certaines parties de Schaerbeek et du nord-ouest du centre.
- Les zones de faible densité se trouvent principalement dans la périphérie de la Région (2^e couronne).
- Il existe des zones dans la deuxième couronne qui constituent une exception à cette règle, où la densité de l'offre présente est élevée : la zone à la frontière d'Uccle et de Forest, la zone autour du métro Saint-Guidon à Anderlecht, le centre de Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Jette, le sud d'Evere, la zone frontalière nord d'Evere et de Schaerbeek, et la zone à la frontière d'Evere et de Schaerbeek avec Woluwe-Saint-Lambert.

GRAPHIQUE 2 Somme des équipements dans le domaine de l'enseignement et du développement



CARTE 6 Analyse des équipements dans le domaine de l'enseignement et du développement

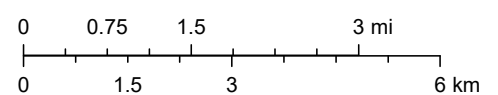


type d'équipement

- école fondamentale
- crèche
- école de devoirs
- bibliothèque +ludo/media
- salles d'études

somme des équipements

- 1 - 3
- > 3 - 8
- > 8 - 14
- > 14 - 21
- > 21 - 32
- néant



--- limites communales



Source : Carte ArcGIS, analyse de la ville à 15 minutes - domaine de l'enseignement et du développement

5.2 SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE

Le domaine « soins de santé et assistance » comprend les équipements suivants¹¹ : services sociaux généraux, centre de santé communautaire, centre de consultation, soins de santé mentale et services d'aide alimentaire. Un point sur la carte indique un emplacement de l'un de ces équipements.

La Région bruxelloise compte au total 639 équipements de proximité pour les soins de santé et l'assistance. Cela ne représente toutefois pas toute l'offre. Des données essentielles pour cette analyse manquent et le résultat est donc limité. Les cabinets de médecins généralistes indépendants représentent par exemple une part importante de l'offre. Ces équipements n'ont pas pu être inclus dans la base de données pour le moment. Nous renvoyons à cet égard à une analyse plus détaillée des soins de médecine générale en Région bruxelloise: disponibilité des soins et accessibilité spatiale au niveau local - 2025, réalisée par Vivalis.

Pour les équipements inclus dans la base de données, nous constatons ce qui suit. Les soins de santé mentale et les services d'aide alimentaire constituent l'essentiel de l'offre. Les services sociaux généraux représentent la plus petite partie de l'offre (voir le graphique 3 pour la somme des équipements par type). La carte illustre comment les sites sont répartis et où la densité de l'offre est élevée ou faible. Ainsi, plus la couleur bleue est foncée, plus l'offre est importante dans ce domaine. Les zones blanches manquent d'offre.

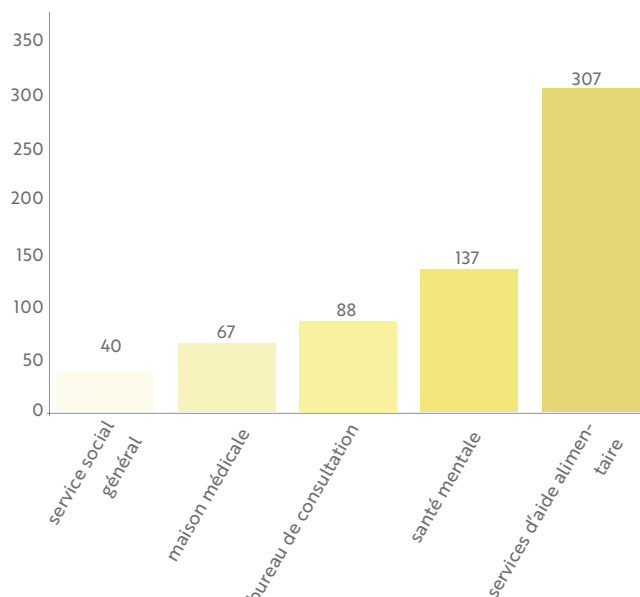
Observations sur la distribution et la densité

- › Les équipements pour les soins de santé et l'assistance sont répartis de manière raisonnable sur la Région. La concentration est particulièrement importante dans la partie sud-ouest du centre et dans les zones qui l'entourent. Il existe quelques zones où l'offre est nulle. Il s'agit notamment de zones situées dans la zone frontalière, de zones à fonction non résidentielle telles que l'industrie, les espaces verts et les grandes infrastructures, ainsi que de zones à faible densité de population.
- › Il existe des zones qui font exception à cette règle, où

l'offre est faible ou inexistante malgré une forte densité de population, par exemple dans la partie ouest de Koelberg et dans plusieurs quartiers d'Anderlecht.

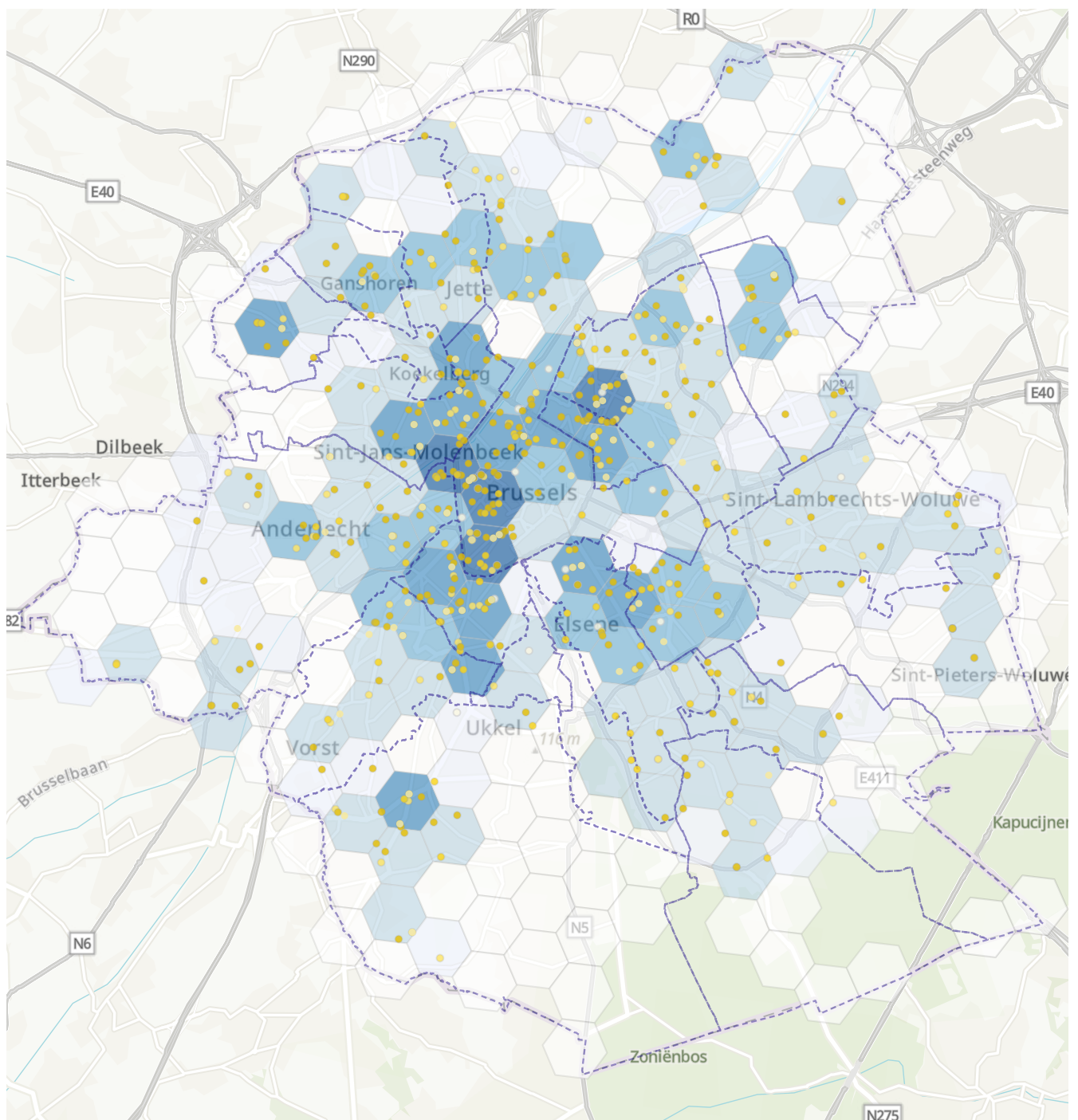
- › La densité de l'offre varie par zone. Des zones de forte densité sont observées dans la partie sud-ouest du centre (pentagone) et dans la zone autour du centre (1^{ère} couronne), à l'exception du Quartier européen, de certaines parties d'Ixelles et de la zone autour de Tour & Taxis.
- › Les zones de faible intensité se trouvent principalement dans la périphérie de la Région (2^e couronne).
- › Certaines zones de la 2^e couronne font exception à cette règle et présentent une forte densité d'offre: la zone autour de l'avenue Brugmann à Uccle et le centre de Berchem-Sainte-Agathe.

GRAPHIQUE 3 Somme des équipements dans le domaine des soins de santé et de l'assistance



11. Il s'agit d'équipements pour lesquels des données publiques sont disponibles. Les données sur les cabinets de médecins généralistes (indépendants), les kinésithérapeutes, les cabinets dentaires, entre autres, sont manquantes, alors que ces équipements sont considérés comme importants pour la ville de proximité.

CARTE 7 : Analyse des équipements dans le domaine des soins de santé et de l'assistance

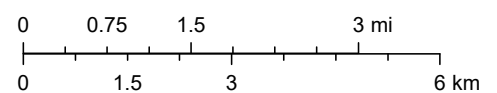


type d'équipement

- services d'aide alimentaire
- santé mentale
- bureau de consultation
- maison médicale
- service social général

somme des équipements

- 1
- > 1 - 5
- > 5 - 10
- > 10 - 17
- > 17 - 28
- néant



--- limites communales



5.3 BIEN-ÊTRE, SPORT ET CULTURE

Le domaine « bien-être, sport et culture » comprend les équipements suivants : maison de quartier, salle informatique publique, aire de jeux (gérée), centre de jour pour personnes âgées, jardin et potager communautaires, équipement (socio)culturel et infrastructures sportives. Un point sur la carte indique un emplacement de l'un de ces équipements.

La Région bruxelloise compte au total 2 524 équipements de ville de proximité pour le bien-être, le sport et la culture. Les installations sportives et (socio)culturelles constituent l'essentiel de l'offre. Les maisons de quartier¹² représentent la part la plus faible. Voir le graphique pour la somme des équipements par type. La carte illustre comment les sites sont répartis et où la densité de l'offre est élevée ou faible. Ainsi, plus la couleur bleue est foncée, plus l'offre est importante dans ce domaine. Les zones blanches manquent d'offre.

Une analyse plus détaillée de chacun des thèmes est mentionnée dans le graphique 4 de l'étude « État des lieux des équipements »⁸ réalisée par Perspective.

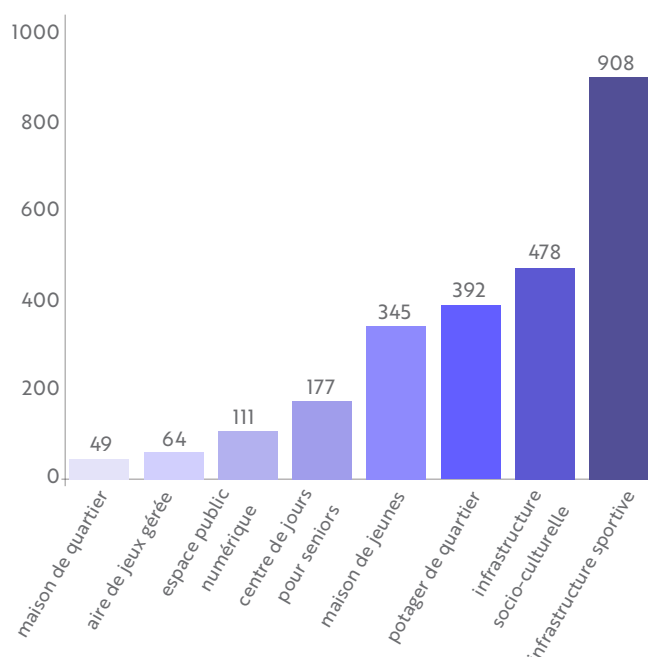
Observations sur la distribution et la densité

- › Les équipements pour les espaces publics en plein air sont bien répartis dans la Région. Les zones de concentration se situent à la fois au centre (pentagone), dans la zone autour de celui-ci (1^{ère} couronne) et à la périphérie (2^e couronne).
- › Il existe quelques zones où l'offre est nulle. Il s'agit notamment de zones situées dans la zone frontalière, de zones à fonction non résidentielle telles que l'industrie, les espaces verts et les grandes infrastructures, ainsi que de zones à faible densité de population.
- › Il existe des zones qui font exception à cette règle, où l'offre est faible ou inexistante malgré une forte densité de population, par exemple dans la zone située au nord du parc Elisabeth, dans la zone située au sud-ouest du parc Brugmann à Uccle et dans la zone située à l'ouest de la station de métro Bizet à Anderlecht.
- › La densité de l'offre varie par zone. Des zones de forte

densité sont observées dans la partie sud-ouest du pentagone, le 1^{ère} couronne, en particulier à Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg, Saint-Josse-ten-Node, Schaerbeek (à l'est de la gare du Nord), la zone au nord du quartier européen, Saint-Pierre (Etterbeek), la zone à l'ouest de la gare de Luxembourg (Ixelles) et à Saint-Gilles.

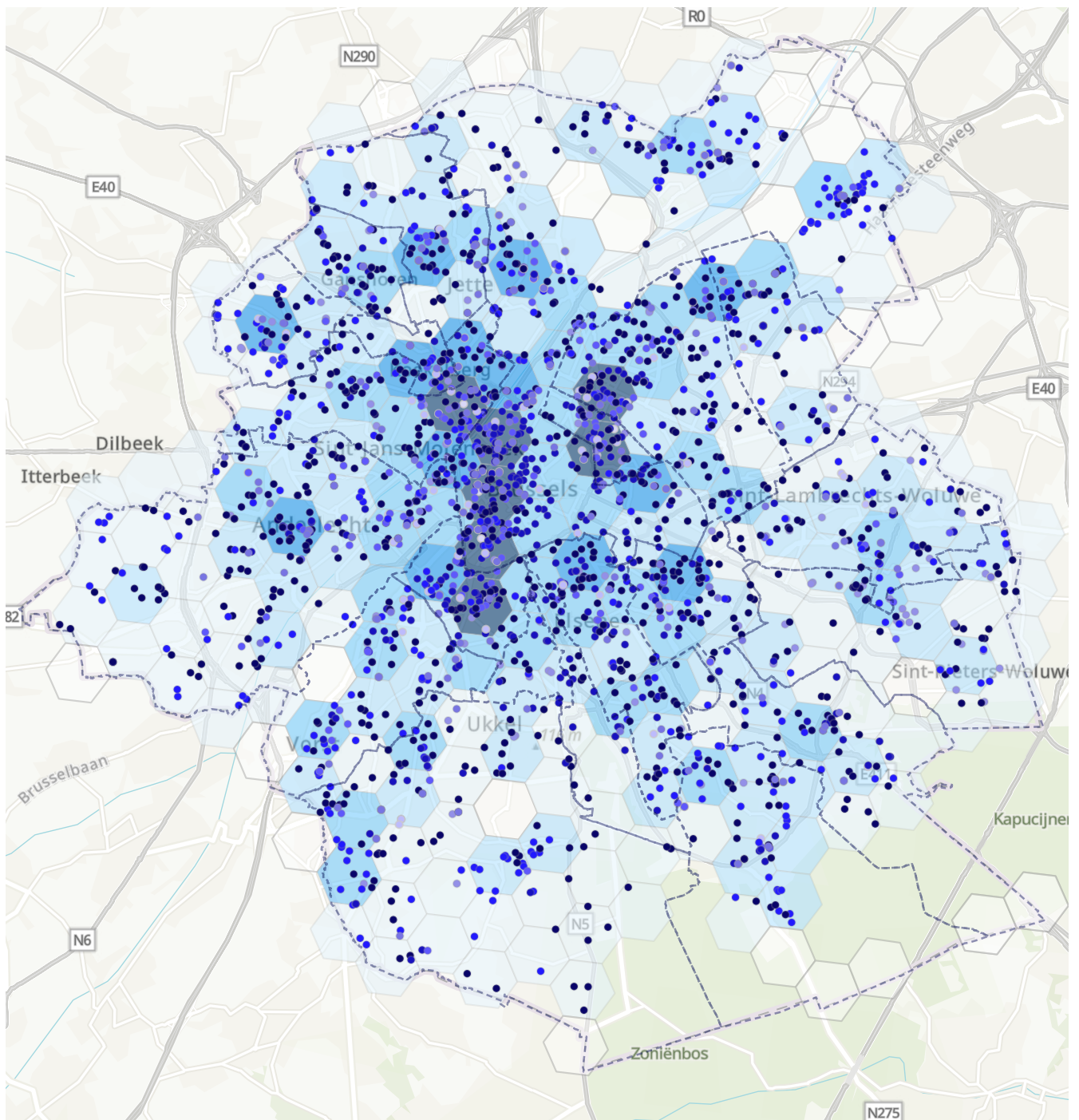
- › Les zones de faible intensité se trouvent uniquement dans la 2^e couronne.
- › Certaines zones de la 2^e couronne font exception et présentent une forte densité d'offre : autour de la station de métro Saint-Guidon (Anderlecht), le centre de Berchem-Sainte-Agathe, Jette Centre, dans le vieux Laeken et la partie nord de la rue du Tilleul, à la frontière de Schaarbeek et d'Evere.

GRAPHIQUE 4 Somme des équipements dans le domaine du bien-être, du sport et de la culture



12. La moindre fréquence des maisons de quartier dans le domaine peut s'expliquer par les différentes dénominations données à ce type d'équipement et par le manque d'uniformité dans les ensembles de données.

Carte 8 Analyse des équipements dans le domaine du bien-être, du sport et de la culture

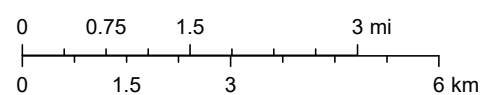


type d'équipement

- infrastructure sportive
- infrastructure socio-culturelle
- potager de quartier
- centre de jeunes
- centre de jour pour seniors
- aires de jeux gérées
- Espace public numérique
- Maison de quartier

somme des équipements

- 1 - 6
- > 6 - 14
- > 14 - 24
- > 24 - 38
- > 38 - 74
- néant



--- limites communales



Source : carte ArcGIS, analyse de la ville à 15 minutes - domaine du bien-être, du sport et de la culture

5.4 ESPACE PUBLIC

Les équipements suivants font partie du domaine des « espaces publics » : parc de quartier, place, point d'eau, parc, installations sportives dans l'espace public (EP) et aires de jeux non surveillées dans l'espace public (EP). Un point¹³ sur la carte indique un emplacement de l'un de ces équipements.

La Région bruxelloise compte au total 877 équipements de la ville de proximité pour les espaces publics en plein air. Les installations sportives et les aires de jeux accessibles au public constituent l'essentiel de l'offre. Les parcs de quartier représentent la part la plus faible. Il s'agit de parcs dont la superficie totale est inférieure à 0,5 hectare. Voir le graphique pour la somme des équipements par type. La carte illustre comment les sites sont répartis et où la densité de l'offre est élevée ou faible. Ainsi, plus la couleur bleue est foncée, plus l'offre est importante dans ce domaine. Les zones blanches manquent d'offre.

Observations sur la distribution et la densité

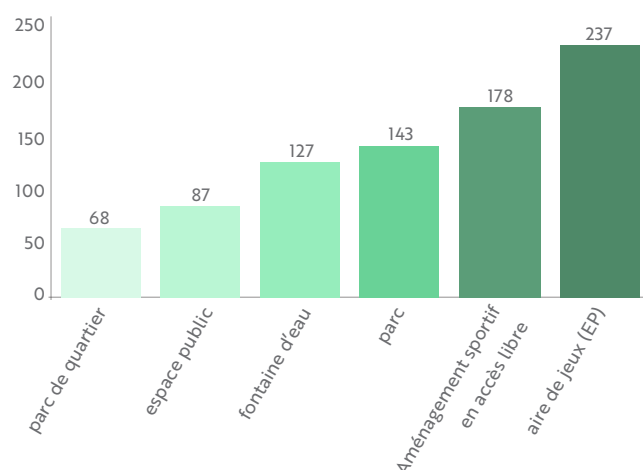
- › Les équipements pour les espaces publics en plein air sont bien répartis dans la Région. Les zones de concentration se situent à la fois au centre (pentagone), dans la zone autour de celui-ci (1^{ère} couronne) et à la périphérie (2^e couronne).
- › Il existe quelques zones où l'offre est nulle. Il s'agit notamment de zones situées dans la zone frontalière, de zones à fonction non résidentielle telles que l'industrie, les grandes infrastructures, ainsi que de zones à faible densité de population.
- › Il y a des zones qui font exception, où l'offre est faible ou inexistante malgré une forte densité de population, comme la zone autour de la station de métro Houba-Brugmann et de l'Avenue de Tervueren (zone entre la station de métro Merode et Montgomery), la zone autour de la station de métro Diamant et la partie orientale de Woluwe-Saint-Pierre.
- › La densité de l'offre varie par zone. Des zones de forte densité peuvent être observées dans la partie sud-ouest du pentagone et dans deux zones de la 1^{ère} couronne, à savoir le nord-est de la gare du Nord (avec le parc Maximilien et le parc Gaucheret) et la zone autour de la partie nord du parc Josaphat.

Surfaces vertes

Contrairement aux équipements dans les autres domaines, l'espace public n'est pas constitué de bâtiments avec une adresse (données ponctuelles), mais de surfaces ayant une certaine fonction. Afin d'être inclus dans l'analyse globale de la ville de proximité, les polygones des parcs (de quartier) et des places ont été convertis en points. L'analyse de la densité, telle qu'elle est réalisée ici, permet d'interpréter la quantité de différents équipements dans certaines zones et la présence ou l'absence d'offre sur la base des points (moyens). Une analyse distincte a été réalisée sur la base de la surface pour examiner la distribution et le taux de couverture des espaces verts publics, tels que les parcs (de quartier). Voir chapitre 5.4B.

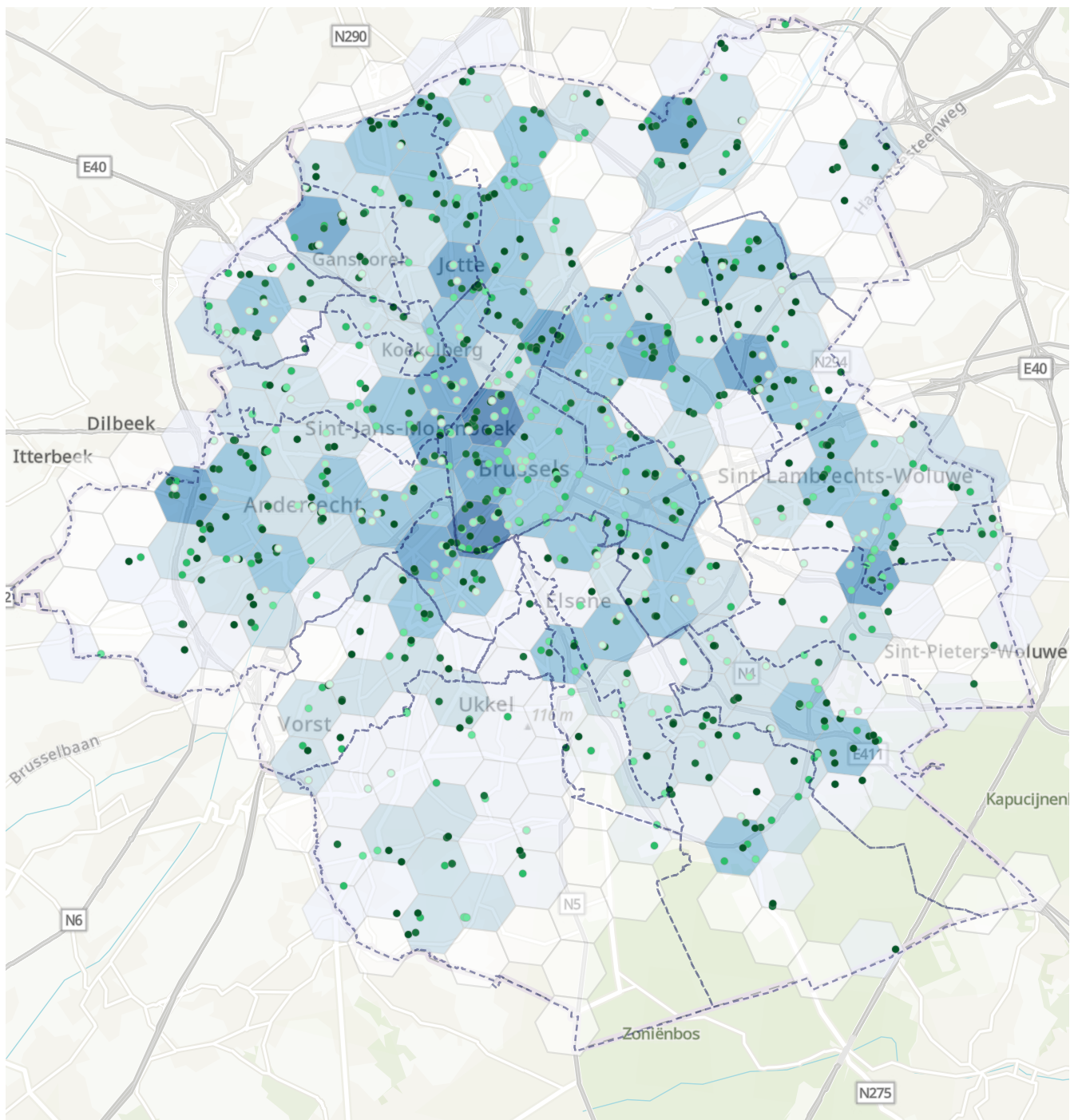
- › Les zones à faible densité se trouvent principalement dans la partie sud et est de la première couronne, ainsi que dans la deuxième couronne.
- › Certaines zones de la deuxième couronne font exception et présentent une densité d'offre plus élevée : le nord de Neder-over-Heembeek, la zone au sud de la station de métro Evere, la zone autour du Parc des Sources, la cité-jardin Bon Air à Anderlecht, l'ouest de Ganshoren et la zone au nord de la station de métro Belgica à Jette.

GRAPHIQUE 5 Somme des équipements dans le domaine de l'espace public



13. Pour inclure les espaces verts publics en tant qu'équipement dans l'analyse de la ville de proximité, les polygones ont été convertis en points, le point étant le centre de la surface. Une analyse distincte a été réalisée pour examiner la distribution et le taux de couverture des espaces verts publics, tels que les parcs (de quartier).

Carte 9 Analyse des équipements dans le domaine de l'espace public

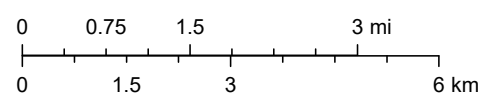


type d'équipement

- aire de jeux (EP)
- aménagement sportif en accès
- libre
- parc
- fontaines d'eau
- espace public
- parc de quartier

somme des équipements

- 1-2
- > 2 - 5
- > 5 - 9
- > 9 - 15
- > 15 - 24
- néant



--- limites communales



Source : carte ArcGIS, analyse de la ville à 15 minutes - domaine de l'espace public

5.5 TAUX DE COUVERTURE DES ESPACES VERTS PUBLICS

Quel est le taux de couverture des espaces verts accessibles au public dans la Région bruxelloise, en supposant la règle de proximité de 300m¹⁴ ?

Les polygones de l'ensemble de données de Bruxelles Environnement « Espaces verts accessibles au public » (2022) ont été utilisés pour cette section. Un filtre a été appliqué à ces catégories (sous-type = Parc et place + Forêt¹⁵). Une zone tampon de 300 mètres a été ajoutée aux polygones. Chaque habitant de cette surface vit théoriquement suffisamment près d'un équipement vert public. Ceci ne tient toutefois pas compte de la distance réelle au niveau de la rue, de l'emplacement des entrées des espaces verts et du degré d'aménagement vert de la place, du parc ou de la forêt. Les zones tampons ont ensuite été rassemblées, montrant la couverture totale des espaces verts accessibles au public.

L'OMS recommande que les espaces verts accessibles au public dans un rayon de 300 mètres aient une superficie supérieure à 0,5 ha. Si l'on applique ce filtre de superficie (surface > 5 000m²) aux 572 sites, il en reste moins de la moitié (238 sites, 42 %). Dans la région bruxelloise, 334 sites (58 %) ont une superficie inférieure à 5 000 m². Pour cette analyse, nous avons choisi d'inclure tous les espaces verts publics, quelle que soit leur superficie.

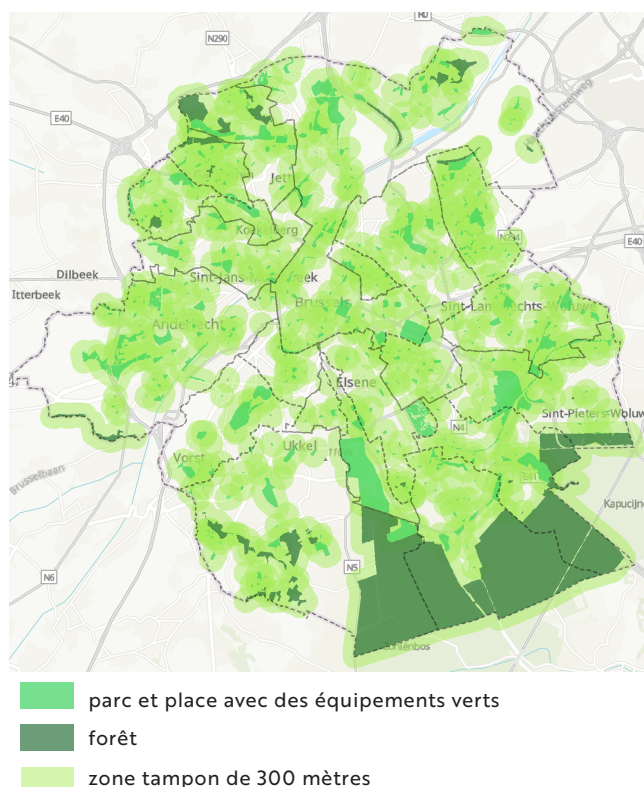
Observations

- Globalement, la couverture du territoire de la région bruxelloise (161,38 km²) est assez élevée:
 - Dans le cas de l'ensemble des espaces verts publics : 82,5 % (133,15 km²)
 - Dans le cas des espaces verts publics > 0,5ha : 67,90 % (109,57 km²)
 - En comparant la couverture des espaces verts avec la densité de population (à l'échelle des secteurs statistiques), on constate qu'il existe des quartiers densément peuplés où les habitants n'ont pas accès à un espace vert public dans un rayon de 300 mètres. C'est par exemple le cas aux endroits suivants (voir les cercles

rouges sur la carte).

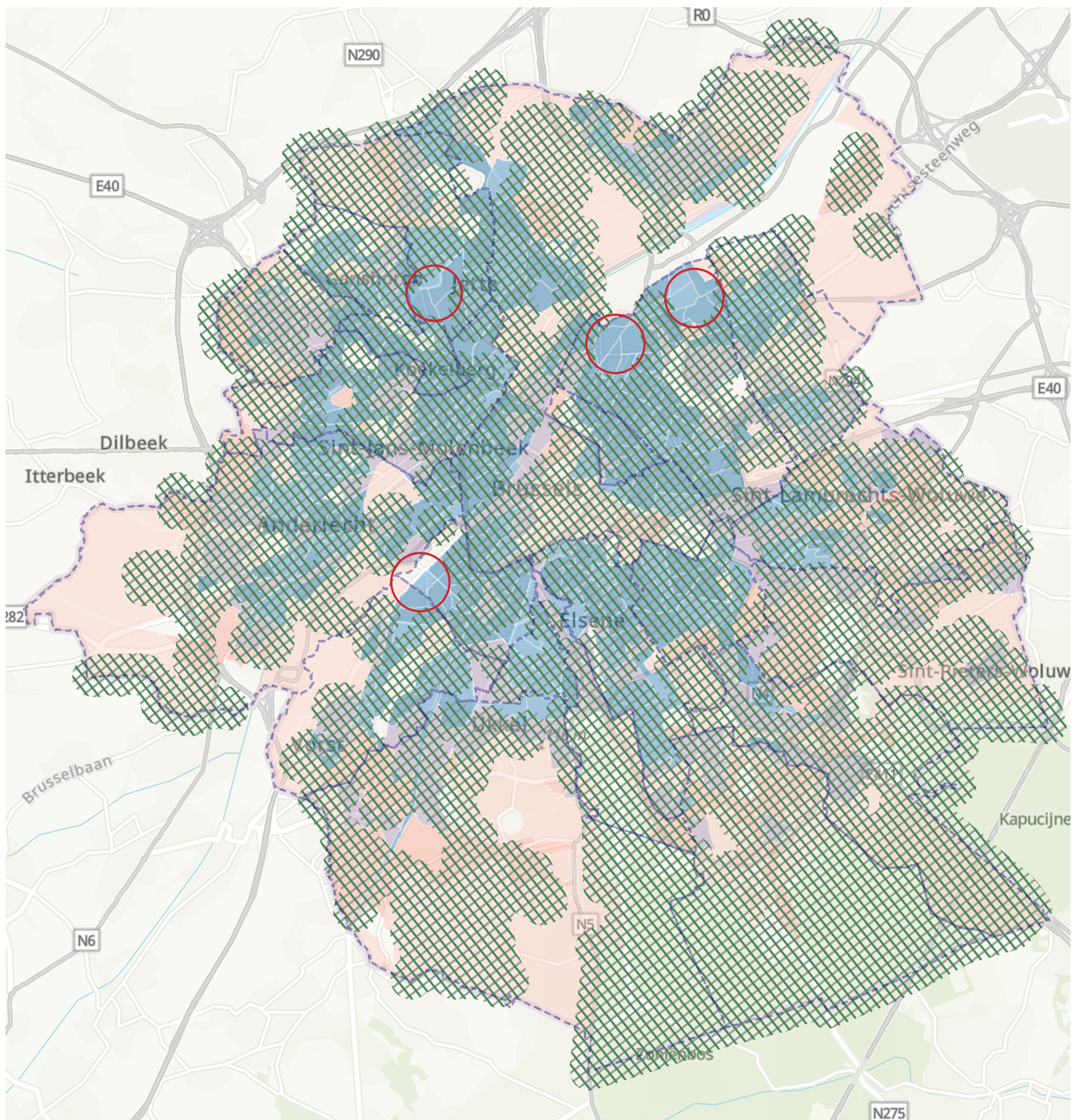
- Schaerbeek - le nord du quartier Brabant et l'ouest de Colignon, une partie de Plasky et une partie de Helmet
 - Saint-Gilles - Bosnie et partie de Porte de Hal
 - Forest - la partie nord de Bas Forest
 - Jette - une partie de Woeste
- Certaines zones non couvertes présentent de plus grands espaces verts sur les cartes photographiques aériennes. Dans la pratique, cependant, ils ne sont pas (structurellement) ouverts au public. Par exemple, parce qu'il s'agit de terrains de sport (golf, rugby) ou de domaines privés (Parc van Laeken, Val Duchesse).


CARTE 10 Carte des espaces verts publics et leurs zones tampon de 300 mètres.




14. OMS, règle des 3-30-300 : chaque habitant (de la ville) a accès à un espace public vert d'au moins 0,5 à 1 hectare dans un rayon de 300 mètres autour de son domicile.

15. Sous-types non inclus dans cette analyse, mais pouvant inclure des éléments verts : cimetière, espace public le long de la chaussée, étang et berge en milieu urbain, espace public avec éléments verts, espace vert non aménagé.

CARTE 11 Zone de couverture des espaces verts publics par rapport à la densité de population (habitants/km² par secteur statistique)


 zone de couverture des espaces verts publics : forêts, parcs et places avec des éléments verts

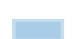
 les sites à forte densité de population et dépourvus d'espaces verts publiquement accessibles


densité de population (hab./km²) par secteur statistique (IBSA - monitoring des quartiers 2023)

 < 5.000

 > 5.000 - 8.000

 > 8.000 - 14.000

 > 14.000 - 18.000

 > 18.000

0 0.75 1.5 3 mi
0 1.5 3 6 km

 limites communales



5.6 BESOINS QUOTIDIENS

Le domaine des « besoins quotidiens » comprend les équipements suivants : café, épicerie, épicerie fine, pharmacie, boulangerie, supermarché, banque/distributeur automatique, laverie, boucherie, réparation de vêtements, cordonnerie, poissonnerie, marché de rue, magasin de fruits et légumes, magasin de vélos, bureau de poste et alimentation diététique. Un point sur la carte indique un emplacement de l'un de ces équipements.

La Région bruxelloise compte au total 6 529 équipements de proximité. Les cafés et les épiceries constituent l'essentiel de l'offre. Les magasins d'aliments diététiques détiennent la part la plus faible, peut-être parce qu'il s'agit d'aliments spécialisés destinés à un groupe cible spécifique (voir le graphique 6 pour la somme des équipements par type). La carte illustre comment les sites sont répartis et où la densité de l'offre est élevée ou faible. Ainsi, plus la couleur bleue est foncée, plus l'offre est importante dans ce domaine. Les zones blanches manquent d'offre.

Observations sur la distribution et la densité

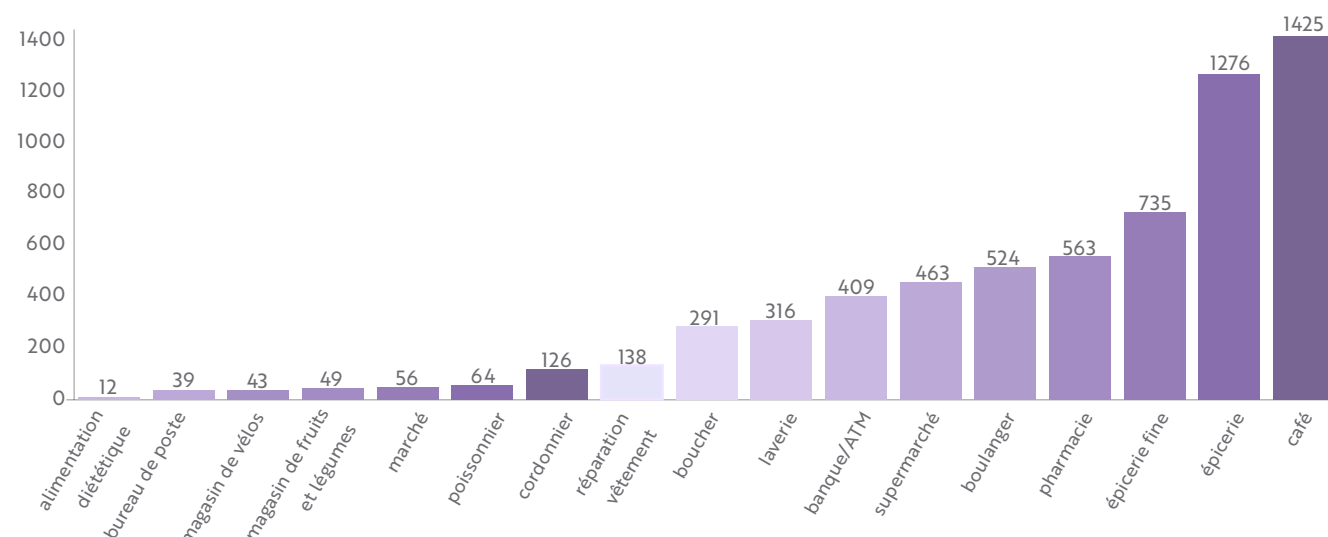
- › Les équipements pour les besoins quotidiens sont bien répartis dans la Région. La concentration se situe particulièrement dans le centre (pentagone) et dans les zones (1^{ère} couronne) qui l'entourent. Aucune zone du centre et de la couronne qui l'entoure ne manque d'offre.
- › Il existe quelques zones où l'offre est nulle dans la périphérie (2^e couronne). Il s'agit notamment de zones situées dans la zone frontalière, de zones à fonction non résidentielle telles que l'industrie, les espaces verts et les grandes infrastructures, ainsi que de zones à faible densité

de population.

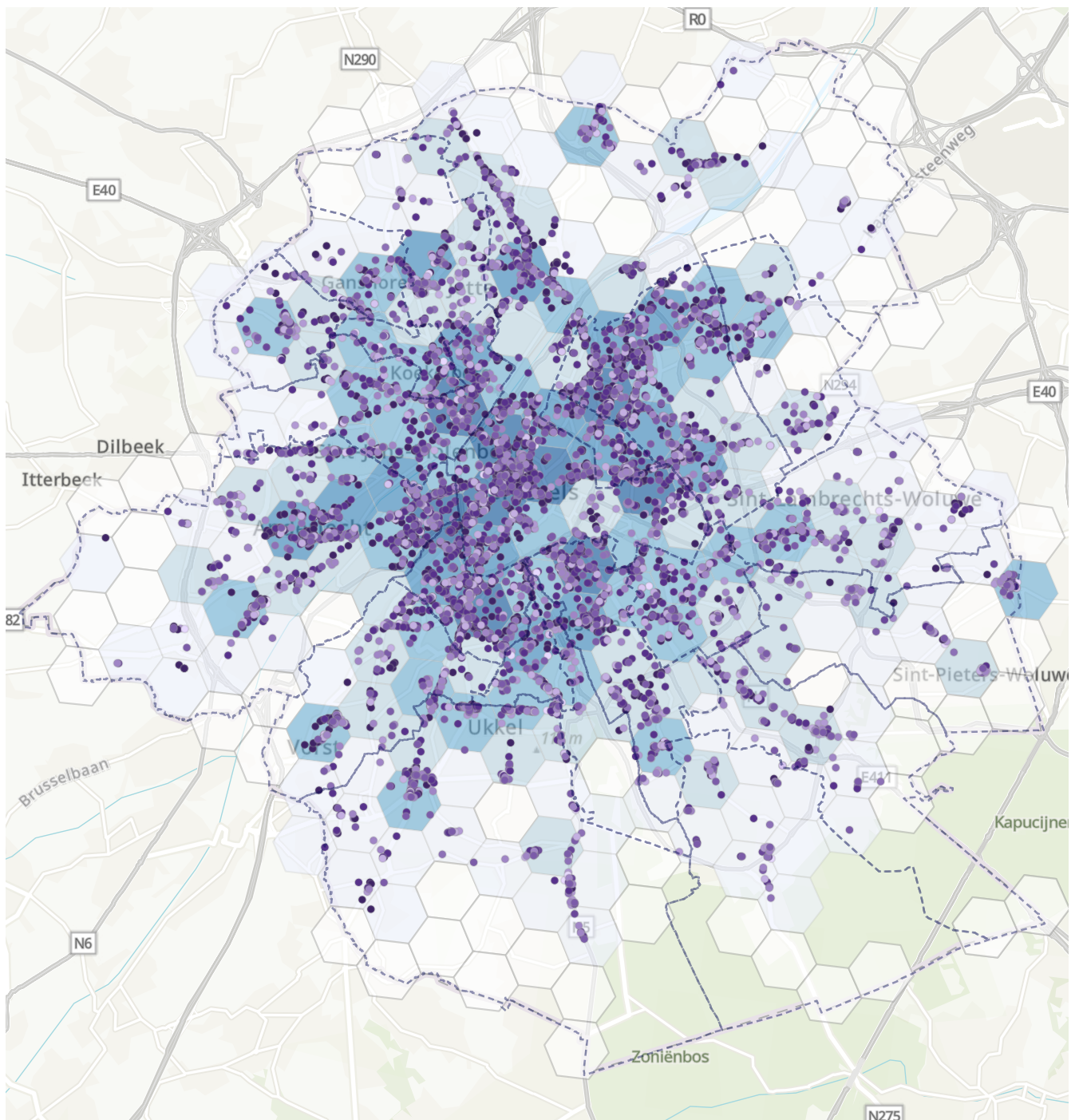
- › Il est à noter que les équipements nécessaires aux besoins quotidiens sont concentrés le long des axes d'infrastructure, tels que la Chaussée de Mons, la Chaussée d'Alsemberg et la Chaussée de Louvain, entre autres.
- › La densité de l'offre varie par zone. Les zones de forte densité se situent dans le centre (pentagone) et autour du centre (1^{ère} couronne), notamment dans la zone à l'est de la gare du Nord (Schaerbeek/quartier Brabant), le prolongement nord du quartier européen, le quartier Matonge, le centre de Saint-Gilles, Cureghem-Bara et le Molenbeek historique.
- › Les zones de faible densité se trouvent principalement dans la périphérie de la Région (2^e couronne).
- › Certaines zones de la deuxième couronne font exception

et présentent une forte densité d'offre : le centre de Jette et la zone située entre la station de métro Saint-Guidon et la station de métro Aumale avec, au sud, la rue Wayez à Anderlecht.

GRAPHIQUE 6 Somme des équipements dans le domaine des besoins quotidiens



CARTE 12 Analyse des équipements dans le domaine des besoins quotidiens



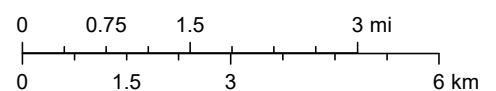
type d'équipement

- laverie
- boucher
- réparation de vêtements
- cordonnier
- poissonnier
- marché
- magasin de fruits et légumes
- magasin de vélos

- bureau de poste
- alimentation diététique
- café
- épicerie
- épicerie fine
- pharmacie
- boucher
- supermarché
- banque/ATM

somme des équipements

- 1 - 14
- > 14 - 40
- > 40 - 71
- > 71 - 119
- > 119 - 202
- néant



--- limites communales



Source : Carte ArcGIS, analyse ville à 15 minutes - domaine des besoins quotidiens

5.7 MOBILITÉ

Le domaine « mobilité » comprend les équipements suivants¹⁶ : arrêt de bus, arrêt de tram, voiture partagée, vélo partagé et parking à vélos. Un point sur la carte indique un emplacement pour l'un de ces équipements.

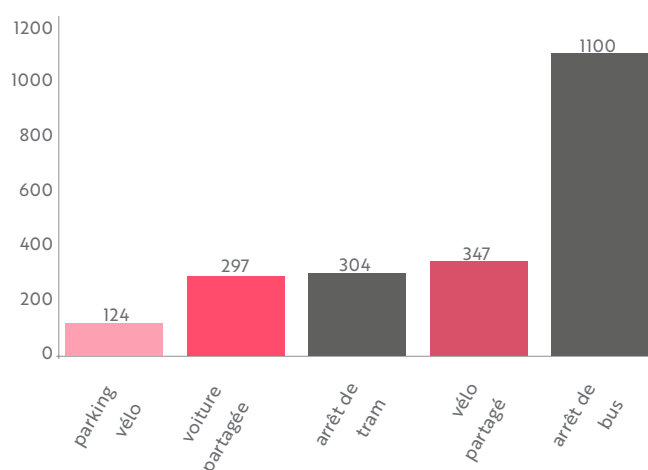
La Région bruxelloise compte au total 2 172 équipements de proximité pour la mobilité. Les arrêts de bus et les stations de vélos partagés constituent l'essentiel de l'offre. Les parkings à vélos composent la partie la plus petite. Il s'agit exclusivement d'abris couverts (voir le graphique 7 pour la somme des équipements par type. La carte illustre comment les sites sont répartis et où la densité de l'offre est élevée ou faible. Ainsi, plus la couleur bleue est foncée, plus l'offre est importante dans ce domaine. Les zones blanches manquent d'offre.

Observations sur la distribution et la densité

- › Les équipements pour la mobilité sont bien répartis dans la Région. La concentration se fait surtout dans le centre (pentagone) et dans les zones est et sud qui l'entourent (1^{ère} couronne), mais vers la périphérie (2^e couronne) aussi, presque toutes les zones sont desservies par un équipement de mobilité. Il s'agit notamment des arrêts de bus.
- › Contrairement aux autres domaines, la périphérie de la Région présente des concentrations d'équipements de mobilité, en particulier des arrêts de bus. Les prestataires de transport public opèrent au niveau suprarégional/régional et ont des arrêts dans la zone frontalière.
- › Il existe quelques zones où l'offre est nulle. Il s'agit notamment de zones verdoyantes (parcs et forêts) ou industrielles.
- › La densité de l'offre varie par zone. Des zones de forte densité sont observées dans le centre (pentagone) et dans la zone autour du centre (1^{ère} couronne), notamment dans les parties est et sud. À l'exception de la zone autour d'Abbattoir/Campus VUB Kaai et de la zone autour de Tour & Taxis.

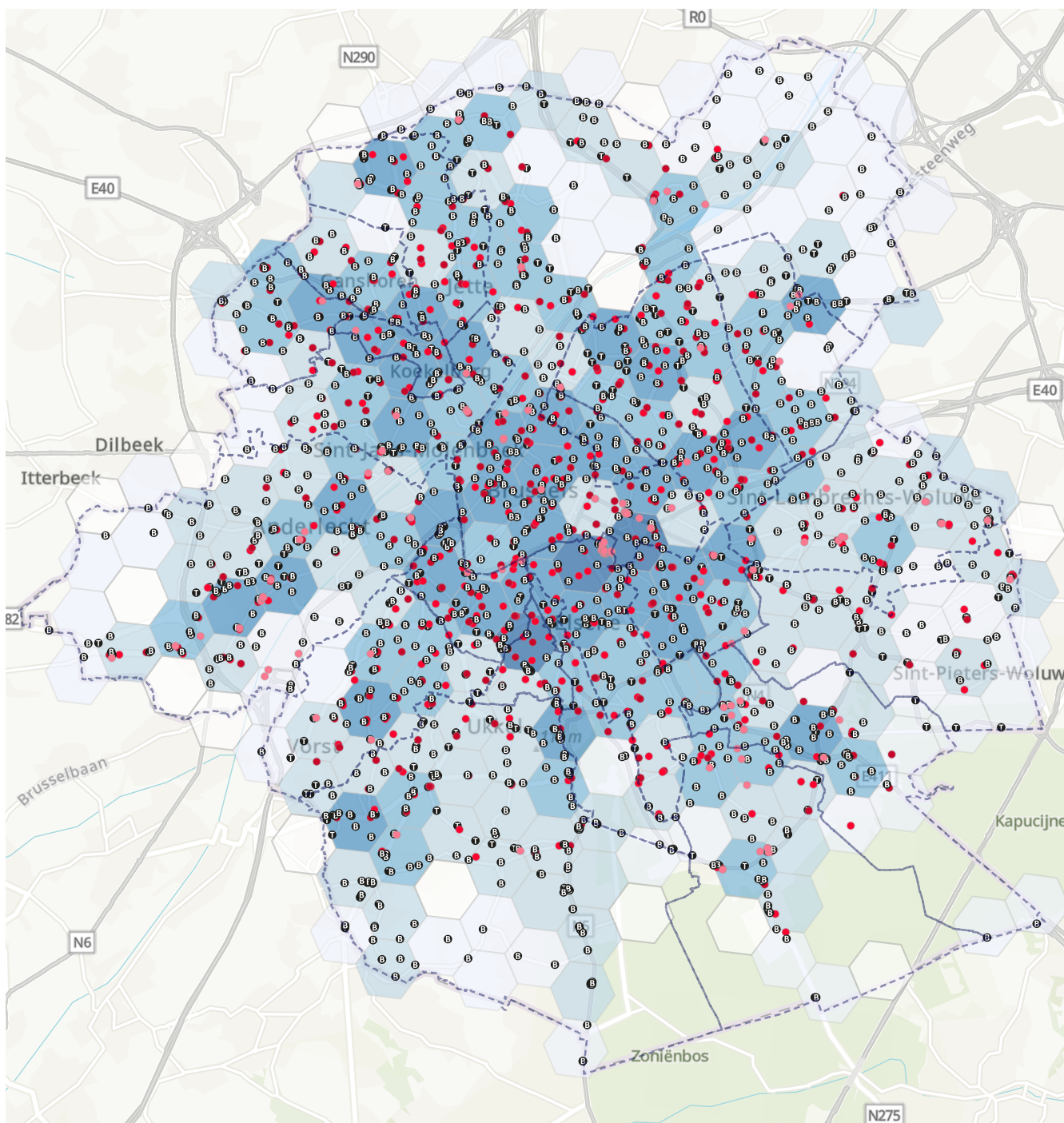
- › Les zones de plus faible intensité se trouvent principalement dans la périphérie de la Région (2^e couronne).
- › Certaines zones de la deuxième couronne font exception à cette règle et présentent une forte densité d'offre : la zone autour du Parc Elisabeth (Koekelberg), la zone centrale d'Anderlecht, Forest et Auderghem, la zone à la limite ouest d'Uccle, la zone autour de l'arrêt de métro Bordet (Evere/Haren) et la zone autour de la cité-jardin Heymbosch (Jette).

GRAPHIQUE 7 Somme des équipements dans le domaine de la mobilité



16. Les arrêts de métro et les gares ne sont pas inclus comme des équipements dans les villes à 10 ou 15 minutes parce qu'ils ont une fonction dépassant le quartier et sont importants pour la ville et la Région, ainsi qu'au niveau (inter)national.

CARTE 1 Analyse des équipements dans le domaine de la mobilité

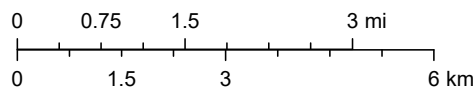


Type d'équipement

- ⊙ arrêt de bus
- Ⓜ arrêt de tram
- vélo partagé
- voiture partagée
- parking vélo

Somme des équipements

- 1-4
- > 4 - 10
- > 10 - 16
- > 16 - 25
- > 25 - 37
- néant



--- limites communales



Source : carte ArcGIS, analyse de la ville à 15 minutes - domaine de la mobilité

ANNEXES

I. Glossaire

II. Traitement des données

ANNEXE I. GLOSSAIRE

Définition des termes utilisés dans ce rapport. Pour un glossaire complet, voir la partie C. Recommandations stratégiques et principes directeurs, annexe A.

<p>CONCEPT DE LA VILLE DE PROXIMITÉ</p> <p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - État des lieux de l'offre en équipements : recommandations et pistes de réflexions, Perspective, mars 2024 - Brussels, a Just City? Reflections and actions towards social and spatial justice, Fonds voor stedelijk beleid, Perspective, 2020 - Moreno, C., "Living in Proximity in a Living City", in : Glocalism: Journal of Culture, Politics and Innovation (2021) 	
<p>Ville de proximité</p>	<p>La ville de proximité est l'approche bruxelloise du concept de la ville à 15 minutes (Moreno, 2021). L'essence de la ville de proximité réside dans l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des citoyens. Il s'agit d'un outil permettant de créer des villes vertes et saines à l'échelle locale, où il fait bon vivre, habiter, travailler et séjourner, aujourd'hui et demain.</p> <p>Dans la pratique, cela signifie que chacun, dans chaque sous-quartier, peut satisfaire la plupart de ses besoins quotidiens à une distance, à pied ou à vélo, raisonnable de son domicile. Pour y arriver, l'offre en équipements et l'accessibilité (tant quantitative que qualitative) doivent être mises aux normes afin de construire des sous-quartiers dits « complete » pour tous. Avec une offre de base d'équipements et de services, dans des rues et des espaces publics à échelle humaine. Un sous-quartier est ici défini comme étant une communauté géographiquement délimitée au sein d'une plus grande ville, d'un village ou d'une zone rurale, qui présente son propre système de réseaux sociaux et fonctionnels.</p>
<p>GÉNÉRALITÉS</p> <p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - État des lieux de l'offre en équipements : recommandations et pistes de réflexions, Perspective, mars 2024 	
<p>Centralités</p>	<p>D'importants clusters d'équipements urbains sont identifiés à Bruxelles pour promouvoir un développement et une accessibilité équilibrés. Ces zones font office de nœuds stratégiques pour la ville de proximité.</p>
<p>NIL (Noyau d'Identité Locale)</p>	<p>Les noyaux d'identité locale, tels qu'ils sont définis dans le PRDD, sont des centralités où se rassemble la vie locale. Ces lieux sont identifiés par les habitants comme une centralité locale représentative de l'identité du quartier. Dans la stratégie pour Bruxelles, Ville de proximité, les NIL ne sont pas utilisés comme des éléments structurants. En revanche, le terme « centralités » (voir ci-dessus) est retenu pour désigner les clusters d'équipements de la ville de proximité.</p>
<p>Équipements d'intérêt collectif</p>	<p>Infrastructures essentielles au service d'un large public cible. Y compris les soins, l'enseignement, les transports publics et les équipements culturels, qui répondent à des besoins sociaux et environnementaux.</p>
<p>Équipements de proximité</p>	<p>Équipements pertinents à l'échelle du sous-quartier. Les équipements urbains ou débordant des limites des quartiers - tels que les gares, les grands pôles d'enseignement et de santé, les musées, les stades et les équipements spécifiques pour le système urbain ne sont pas pris en considération. Un modèle a été élaboré avec les équipements de proximité pour la stratégie de la ville de proximité, cf. l'annexe « modèle de catégorisation ».</p>
<p>Maison de quartier</p>	<p>Un centre communautaire local qui agit comme un pôle social pour les résidents, offrant une variété de programmes, d'activités et de services conçus pour accroître l'engagement communautaire et fournir un soutien. Ces centres fournissent souvent des ressources pour l'enseignement, les loisirs, les activités culturelles et les services sociaux, dans le but de promouvoir les liens entre les membres de la communauté. Dans le contexte bruxellois, les maisons de quartier jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion sociale, de la diversité culturelle et de la participation des citoyens au sein des sous-quartiers.</p>

STRUCTURE URBAINE	
Sources :	
- Plan Régional d'Affectation du Sol : Dispositions relatives à l'affectation du sol, version coordonnée, mars 2020	
- Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT), 2019	
Sous-quartier	<p>« Une plus petite communauté géographiquement délimitée, au sein d'une ville ou d'un village en zone rurale, qui présente sa propre identité et son système de réseaux sociaux et fonctionnels. Les sous-quartiers constituent souvent le cadre de vie primaire des habitants.</p> <p>Le terme « sous-quartier » met l'accent non seulement sur l'espace physique, mais aussi sur les réseaux sociaux et fonctionnels qui définissent la vie communautaire. À Bruxelles, les sous-quartiers reflètent la diversité et la forte densité de population de la ville et servent souvent d'exemples de gouvernance inclusive et de gestion communautaire. Ils jouent un rôle crucial dans des initiatives telles que les sous-quartiers solidaires, les Community-Led Social Services (CLSS) et la Community-Led Management (CLM). »</p>
Quartier	« Une unité administrative plus large au sein d'une ville comprenant plusieurs sous-quartiers. Les quartiers de Bruxelles peuvent présenter des caractéristiques démographiques, des services et des activités économiques différents. »
Dépassant le quartier	Il s'agit de zones ou d'initiatives qui vont au-delà des sous-quartiers ou quartiers individuels et qui traitent de questions urbaines plus larges telles que les transports, les infrastructures et les problèmes d'environnement qui affectent plusieurs sous-quartiers.
Ville	Une grande zone urbaine avec une population et des infrastructures importantes ; à Bruxelles, cela coïncide avec la Région plus large de Bruxelles composée de plusieurs communes. Lorsque l'on parle de Bruxelles-Ville, il s'agit d'une commune de la Région et de la capitale de la Belgique.
Commune	La plus petite unité administrative de Belgique, responsable de l'administration et des services locaux. Bruxelles est composée de 19 communes, chacune ayant ses propres pouvoirs locaux et ses propres services communautaires.
Régional	Couvre les régions administratives de la Belgique, y compris la Région bruxelloise. Les politiques au niveau régional traitent de questions plus larges telles que les transports, le logement et la gestion de l'environnement.
Communautés	Sur le territoire de la Région bruxelloise, deux Communautés sont actives: la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) et la Communauté flamande.
Pentagone	La structure urbaine de la Région bruxelloise se compose du Pentagone et des deux couronnes urbaines. La délimitation suit les limites des secteurs statistiques et des thèmes tels que la population, le revenu et la morphologie urbaine. Le Pentagone désigne la zone de Bruxelles située à l'intérieur des avenues de la petite ceinture. C'est la ville qui était à l'origine protégée par des remparts. Le nom de cette zone vient de la forme qui suit le tracé des anciens murs de la ville.

<p>Première couronne</p>	<p>« La structure urbaine de la Région bruxelloise se compose du Pentagone et des deux couronnes urbaines.</p> <p>Dans la présentation concentrique d'une ville, une couronne renvoie à des quartiers présentant une certaine homogénéité sociale et urbanistique, délimitant une zone géographique au sein de la ville.</p> <p>La première couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés entre les avenues de la petite ceinture et la moyenne ceinture, formés par les grandes avenues au sud (avenue Churchill) et à l'est (boulevard Général Jacques, boulevard Louis Schmidt, boulevard Saint-Michel, boulevard Brand Whitlock, boulevard August Reyers et boulevard Lambermont), et les lignes ferroviaires à l'ouest. Cette première couronne a été entièrement urbanisée vers 1930. Plus tard, les quartiers de la deuxième couronne ont été urbanisés. D'un point de vue communal, on l'associe généralement à Anderlecht, Etterbeek, Ixelles, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode. En raison de son étendue spatiale, Bruxelles-Ville est considérée séparément.</p>
<p>Deuxième couronne</p>	<p>La structure urbaine de la Région bruxelloise se compose du pentagone et des deux couronnes urbaines. Dans la présentation concentrique d'une ville, une couronne renvoie à des quartiers présentant une certaine homogénéité sociale et urbanistique, formant une zone géographique au sein de la ville.</p> <p>La deuxième couronne de la Région bruxelloise désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, en dehors de la moyenne ceinture, formée par les grands boulevards au sud (avenue Churchill) et à l'est (Boulevard Général Jacques, Louis Schmidt, Saint-Michel, Brandt Withlock, Reyers et Lambermont) et l'arc de la ligne du chemin de fer à l'ouest. Cette seconde couronne s'est développée après la première couronne et a atteint les limites de la Région bruxelloise vers 1960. Le terme « deuxième couronne » correspond aux zones suivantes : Anderlecht et Molenbeek au-delà de la gare de l'Ouest, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Laeken Nord, Neder-Over-Heembeek et Haren, Evere, Ganshoren, Ixelles au-delà du Boulevard Général Jacques, Jette Nord, Schaerbeek au-delà du Boulevard Lambermont, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.</p>
<p>Croissant pauvre</p>	<p>« Zone concentrant depuis plusieurs décennies les groupes de population les moins favorisés sur le plan économique. Elle reprend les quartiers de la première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville. Les quartiers de cette zone sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'intérieur du Pentagone, l'ouest de la jonction Nord-Sud et les Marolles ; – l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean (entre la voie ferrée et le canal) ; – au nord, la commune de Saint-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ; – au sud, les parties basses de Saint-Gilles et de Forest. »
<p>PILIER DE LA VILLE DE PROXIMITÉ Piliers théoriques fondamentaux de la ville de proximité selon Moreno Sources : – Introducing the "15-Minute City": Sustainability, Resilience and Place Identity in Future Post-Pandemic Cities. Smart Cities, Moreno, Allam, Chabaud, Gall, & Pratlong, 2021</p>	
<p>Densité</p>	<p>La concentration de personnes et d'activités dans une zone, qui contribue à soutenir l'économie locale et à animer les espaces publics en favorisant une « masse critique » de personnes proches les unes des autres.</p>
<p>Proximité</p>	<p>La proximité des services essentiels pour les habitants. L'objectif est de réduire la durée des trajets afin que les gens puissent satisfaire la plupart de leurs besoins en peu de temps, améliorant ainsi l'accessibilité et la qualité de vie.</p>
<p>Diversité</p>	<p>Un mélange de services locaux, de groupes sociaux et de types de logements, garantissant que les sous-quartiers offrent un éventail de fonctions, d'opportunités et d'interactions. Cette inclusivité et cette variété créent un environnement résilient et dynamique qui répond à un large éventail de besoins et de modes de vie.</p>

HIÉRARCHIE DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ : PRIMAIRE, SECONDAIRE, TERTIAIRE	
Classification des équipements pour la ville de proximité en fonction de la distance et de la fréquence d'utilisation. Sources : – Catégorisation, Studio for New Realities et Vertex Architectuur en Stedenbouw pour Perspective, 2024	
Équipements primaires	Les équipements d'usage quotidien, soit parce qu'ils concernent des denrées alimentaires, soit parce qu'ils doivent être facilement accessibles aux groupes cibles plus vulnérables (enfants en bas âge, personnes âgées, malades), d'où l'importance de proposer ces équipements à moins de 10 minutes de marche pour tous. Cette offre en équipements est plus large que les besoins de base actuellement définis par Credis en termes de soins.
Équipements secondaires	Les équipements qui sont généralement fréquentés une ou plusieurs fois par semaine et qui doivent donc être accessibles à une distance de marche de 10 à 15 minutes du domicile.
Équipements tertiaires	Équipements pour lesquels on est en mesure et/ou prêt à se déplacer plus loin, par exemple parce qu'ils sont moins souvent fréquentés et/ou qu'ils s'adressent à un groupe cible ou à un groupe d'âge spécifique. L'accessibilité à une distance de marche de 15 à 20 minutes du domicile est donc acceptable.
DOMAINE DES ÉQUIPEMENTS	
Subdivision des équipements de la ville de proximité en six domaines et un domaine d'appui. Sources : – État des lieux de l'offre en équipements : recommandations et pistes de réflexions, Perspective, mars 2024 – Catégorisation, Studio for New Realities et Vertex Architectuur en Stedenbouw pour Perspective, 2024	
Enseignement et développement	Structures d'accueil des enfants et éducation
Soins de santé et assistance	Équipements pour les soins de première ligne et l'assistance professionnelle
Bien-être, sports et culture	Équipements destinés à la participation sociale et à la pratique d'activités sportives et culturelles, en association ou non
Besoins quotidiens	Commerces et services proposant des produits de première nécessité qui font partie de l'économie locale.
Espace public extérieur	Équipements situés dans des espaces verts, publics et librement accessibles.
Durabilité et circularité	Équipements pour la mobilité durable et la collecte, le traitement et la réutilisation des produits, des matériaux et des matières premières.
Services pour la ville	Domaine de soutien : équipements nécessaires à la sécurité de la ville et au bon fonctionnement de la ville en tant que système.
Espace libre	Se concentre sur la préservation et le développement délibérés d'espaces ouverts tels que les parcs et les réserves naturelles afin de promouvoir les loisirs et la stabilité écologique.
Espace blanc	Identifie les zones urbaines sous-utilisées ou non programmées comme des opportunités de réutilisation adaptative et de planification innovante, où les espaces dormants sont transformés en lieux fonctionnels actifs.

ANNEXE II. TRAITEMENT DES DONNÉES

Sur la base des ensembles de données disponibles, le modèle théorique de catégorisation a été converti en un modèle opérationnel de catégorisation pour la carte SIG. Le tableau 3 décrit la conversion, les sources de données consultées, les critères d'inclusion et les limites de l'ensemble de données.

TABLEAU 3 Aperçu des sources et du traitement des données

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire	source
ENSEIGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT	ENSEIGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT					
Accueil d'enfants 0-3 ans (NL)	Accueil d'enfants	10	Déc-23	NL	Kind en Gezin	reçu via Perspective, Service École et Vie Étudiante
Accueil d'enfants 0-3 ans (NL/FR)	Accueil d'enfants	10	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département Connaissance Territoriale, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/
École primaire (NL/FR)	École primaire	10	Mar-24	FR	Perspective	reçu via Perspective, Service École et Vie Étudiante
École secondaire (NL/FR)	École secondaire	20	Mar-24	FR	Perspective	reçu via Perspective, Service École et Vie Étudiante
Bibliothèques (+ ludo et média) (NL/FR)	Bibliothèque + ludo/média	15	Mar-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective, Département Connaissance Territoriale
			Juil-23		Perspective	reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels

type de fichier	critères d'inclusion	remarque
excel	tous les sites sont inclus	les coordonnées x, y ne sont pas indiquées, elles ont été obtenues en convertissant les données d'adresse dans Qgis.
excel	lieux avec l'offre : infrastructures d'accueil de la petite enfance dont la participation financière dépend des revenus (263) - accueil collectif infrastructures d'accueil de la petite enfance dont la participation financière est librement déterminée par l'infrastructure (264) - accueil collectif infrastructure d'accueil ouverte aux jeunes enfants handicapés (267) - accueil collectif services pour les parents d'accueil de jeunes enfants (265) - accueil familial	exclus : accueil spécialisé d'enfants handicapés de 0 à 36 mois (79) chevauchement avec des lieux de l'ensemble de données de Kind & Gezin, les doublons avec l'ensemble de données brussel.social sont fusionnés, la priorité étant accordée à l'ensemble de données de K&G.
excel	lieux avec l'offre : type « ordinaire » > niveau « fondamental » + « maternel » + « primaire » + « fondamental & secondaire »	aucune information sur la capacité (nombre d'élèves) seul l'enseignement ordinaire est inclus, l'enseignement spécialisé est exclu des données sont disponibles sur les écoles qui seront construites au cours de la période 2024-2030, mais pour l'analyse de la situation actuelle, ces sites ne sont pas inclus.
excel	lieux avec l'offre : type « ordinaire » > niveau « secondaire »	aucune information sur la capacité (nombre d'élèves) seul l'enseignement ordinaire est inclus, l'enseignement spécialisé est exclu des données sont disponibles sur les écoles qui seront construites au cours de la période 2024-2030, mais pour l'analyse de la situation actuelle, ces sites ne sont pas inclus.
excel	tous les lieux, qu'ils soient spécialisés ou non	On distingue trois types de services de prêt : la bibliothèque, la ludothèque et la médiathèque. Ceux-ci sont considérés dans l'outil comme l'équipement « bibliothèque + ludo/média » ; les métadonnées comprennent des informations sur l'offre spécifique du lieu. La ludothèque désigne un service de prêt de jouets et de jeux. L'ensemble de données contient des irrégularités linguistiques (mélange de français et de néerlandais, utilisation de caractères spéciaux et de lettres majuscules).
excel		L'ensemble de données sur les lieux inclut les bibliothèques en tant qu'équipements (socio)culturels. Ainsi, un même lieu peut apparaître deux fois dans des catégories différentes. Il a été décidé de maintenir les lieux dans les listes « enseignement et développement > bibliothèque + ludo/média » et « bien-être, sport et culture > infrastructure (socio)culturelle », car ils ont des fonctions différentes : emprunter des livres et étudier, d'une part, et fournir un espace pour des activités culturelles telles qu'une exposition, un spectacle ou une conférence, d'autre part.

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire	source
Salles d'étude	Salles d'étude	15	Mar-24		Perspective	reçu via Perspective, Service École et Vie Étudiante
Soutien scolaire	École de devoirs	15	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/
Accueil d'enfants 0-3 ans (FR)		10			ONE	
SANTÉ & ASSISTANCE	SANTÉ & ASSISTANCE					
centre de santé de quartier	centre de santé de quartier	10	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/
bureau de consultation (NL/FR)	bureau de consultation	10	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/
centre public d'action sociale (CPAS)	Centre public d'action sociale (CPAS)	15	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/
	service social général	15	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/
soins de santé mentale	soins de santé mentale	15	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/
services d'aide alimentaire	services d'aide alimentaire	15	Jan-24	FR/NL	Perspective	reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://social.brussels/

type de fichier	critères d'inclusion	remarque
excel	tous les lieux, sauf les salles d'étude des bibliothèques	Les ensembles de données concernant les bibliothèques et les salles d'étude se chevauchent largement ; les salles d'étude sont souvent situées dans des bibliothèques. Ces lieux ont été exclus de la catégorie « salles d'étude » et inclus dans la catégorie « bibliothèque + ludo/média ».
excel	lieux offrant : École de devoirs (enseignement secondaire) (134) École de devoirs (enseignement primaire) (354)	
		L'ensemble de données de l'ONE a été demandé, mais n'a pas été livré. Les sites francophones d'accueil des enfants de l'ONE sont toutefois inclus dans l'ensemble de données de social.brussels.
excel	lieux proposant l'offre : Médecine globale et intégrée (centres de santé de quartier) (925) Aide sociale liée à la santé par les centres de santé de quartier (920) Consultations psychologiques ou psychiatriques dans les centres de santé de quartier (278)	Les lieux avec l'offre « Consultations médico-sociales publiques (931) » apparaissent trois fois dans l'ensemble de données et impliquent toujours des CPAS. Ces lieux sont inclus dans l'équipement « centre public d'action sociale ».
excel	lieux avec l'offre : Bureaux de consultation pour la petite enfance de l'ONE ou King en Gezin (251)	l'offre est toujours combinée avec le « Soutien éducatif aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans (258) »
excel	lieux avec l'offre : 67 - Services sociaux des CPAS	
excel	lieux avec l'offre : 358 - Services sociaux généraux privés pour tous (services reconnus)	
excel	lieux avec l'offre : 276 - Services de santé mentale pour adultes 280 - Services de santé mentale pour enfants et adolescents 1045 - Consultations psychologiques de première ligne 278 - Consultations psychologiques ou psychiatriques dans les centres de santé de quartier 277 - Consultations psychologiques dans les centres de planning familial 270 - Soutien psychologique aux jeunes enfants 133 - Autre soutien psychologique aux enfants et adolescents 287 - Consultations psychologiques ou psychiatriques dans d'autres équipements	
excel	lieux avec l'offre : 454 - Épiceries sociales 43 - Restaurants sociaux 453 - Distribution de colis alimentaires 993 - Frigo solidaire	L'aide alimentaire est principalement proposée dans les CPAS, les maisons de quartier et les centres de services locaux

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire
cabinet dentaire		15	Jan-24	FR/NL	Perspective
kinésithérapie		15	Jan-24	FR/NL	Perspective
gynécologie & obstétrique		15	Jan-24	FR/NL	Perspective
Centre social santé intégrés (CSSI)		10	Jan-24	FR/NL	Perspective
BIEN-ÊTRE, SPORT ET CULTURE	BIEN-ÊTRE, SPORT ET CULTURE				
centre de jour pour personnes âgées	centre de jour pour personnes âgées	10	Jan-24	FR/NL	Perspective
maison de quartier	maison quartier	15	Jan-24	FR/NL	Perspective
centre de jeunes	centre de jeunes	15	Jan-24	FR/NL	Perspective
espace informatique public	espace informatique public	15	Jan-24	FR/NL	Perspective
infrastructures sportives couvertes	infrastructures sportives	15	Mar-24	FR	Perspective

source	type de fichier	critères d'inclusion	remarque
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel		Les soins dentaires (catégorie 924) sont généralement proposés dans les centres de santé de quartier. Les données sur les cabinets dentaires privés/indépendants ne sont pas disponibles. Les soins dentaires n'ont pas été inclus dans l'analyse en tant qu'équipement distinct.
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel		La kinésithérapie est généralement proposée dans les centres de santé de quartier, bien qu'elle ne soit pas répertoriée comme une catégorie indépendante. Les données sur les cabinets de kinésithérapie privés/indépendants ne sont pas disponibles. La kinésithérapie n'a pas été incluse dans l'analyse en tant qu'équipement distinct.
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel		La gynécologie (catégorie 206) est généralement proposée dans les centres de santé de quartier ou les centres de planning familial. Les données sur les cabinets de gynécologie privés/indépendants ne sont pas disponibles. La gynécologie n'a pas été incluse dans l'analyse en tant qu'équipement distinct.
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel		Le terme Centre social santé intégrés (CSSI) ne figure pas dans l'ensemble de données de social.brussels, pas même sous le nom « geïntegreerd welzijns- en gezondheidscentrum (GWGC) ». Le CSSI semble être une organisation globale, les services étant assurés par d'autres organisations qui apparaissent dans l'ensemble des données.
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel	Lieux proposant l'offre : 345 - Centres de jour pour personnes âgées 106 - Activités sociales et culturelles pour personnes âgées 107 - Lieux de détente pour personnes âgées 108 - Sports pour personnes âgées 110 - Cours pour personnes âgées 111 - Apprentissage de l'utilisation des nouvelles technologies pour personnes âgées	
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel	lieux : avec la mention « buurthuis » ou « maison de quartier » dans la désignation officielle avec la mention « maison de quartier » ou « centre de quartier » ou « centre communautaire » dans les activités	L'équipement « maison de quartier » n'est pas inclus en tant que catégorie indépendante dans l'ensemble de données social.brussels. L'équipement peut être retracé dans le nom ou l'offre d'activités.
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel	Lieux avec l'offre : 132 - Activités diverses pour les enfants et les jeunes 357 - Activités extrascolaires 113 - Actions en milieu ouvert (AMO) 1030 - Maisons de l'adolescent (Mado)	Chevauchement avec des lieux dans la catégorie « soutien scolaire »
reçu via Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://sociaal.brussels/	excel	Lieux où l'offre est proposée : 461 - Salles informatiques publiques	Chevauchement avec les lieux dans les catégories : centre de jeunes, centre pour personnes âgées, CPAS
reçu de Perspective Cellule Sports, accessible au public à l'adresse suivante : https://sport.brussels	excel	tous les lieux où se trouvent des équipements sportifs gérés (intérieurs et extérieurs) avec le type de gestion : 1 = public / commune 3 = école 4 = privé 5.1 = public / autres acteurs	Le type de gestion 5.2 concerne les installations sportives qui ne sont pas ouvertes au public (par exemple, les sites d'entraînement de la police) ou parce qu'il s'agit d'une petite infrastructure sportive polyvalente située dans un lieu dont la fonction primaire n'est pas nécessairement le sport. Ceci s'applique aux « Centre communautaire » et « Gemeenschapcentrum ». Les infrastructures sportives avec type de gestion 5.2 ont été exclues de l'analyse.

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire
infrastructures sportives en plein air (gérées)	infrastructures sportives	15	Mar-24	FR	Perspective
piscine	infrastructures sportives	15	Mar-24	FR	Perspective
aires de jeux (avec heures d'ouverture)	aires de jeux (gérées)	15	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement
potagers et jardins de quartier	potagers et jardins de quartier	15	2018	FR	Bruxelles Environnement
centre culturel communal	infrastructure (socio)culturelle	15	Juil-23	FR	Perspective
salle de cinéma, de concert et de théâtre (50-300 p.)	infrastructure (socio)culturelle	15	Juil-23	FR	Perspective
espace d'exposition (50-300 p.)	infrastructure (socio)culturelle	15	Juil-23	FR	Perspective

source	type de fichier	critères d'inclusion	remarque
reçu de Perspective Cellule Sports, accessible au public à l'adresse suivante : https://sport.brussels	excel	tous les lieux où se trouvent des équipements sportifs gérés (intérieurs et extérieurs) avec le type de gestion : 1 = public / commune 3 = école 4 = privé 5.1 = public / autres acteurs	Les installations sportives de plein air librement accessibles (type de gestion 2) sont des équipements situés dans des espaces publics, tels que des terrains de sport dans des parcs, du fitness en plein air, des skate parks, etc. Ces équipements sont inclus dans le domaine « Espace public extérieur ».
reçu de Perspective Cellule Sports, accessible au public à l'adresse suivante : https://sport.brussels	excel	tous les lieux où se trouvent des équipements sportifs gérés (intérieurs et extérieurs) avec le type de gestion : 1 = public / commune 3 = école 4 = privé 5.1 = public / autres acteurs	Les piscines ne sont pas incluses séparément dans l'analyse, la plupart des sites avec la mention « bassin de natation » concernent un équipement proposant plusieurs sports. Elles entrent donc dans la catégorie générale des infrastructures sportives.
publiquement accessible via https://geo-data.environnement.brussels/	WFS	tous les lieux avec l'attribut : heures d'ouverture = oui	
publiquement accessible via https://geo-data.environnement.brussels/	WFS	tous les lieux dans l'ensemble de données sont inclus	L'ensemble de données est constitué de polygones, qui sont convertis en points dans Qgis. Les données ponctuelles se réfèrent au centre (centre de gravité) de la zone. L'inventaire a eu lieu en 2018, l'évolution était alors de +30 % par rapport à l'inventaire de 2013. Le statut actuel est inconnu.
reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels	excel	tous les sites ayant la caractéristique : capacité ≤ 300 places démarcation de la capacité basée sur la définition de la TFE pour les équipements culturels « ayant un rayonnement local et/ou un rayonnement de quartier ».	Presque tous les sites disposent de plusieurs types de salles. Exemple : un cinéma (salle de projection) dispose également d'une salle de théâtre et d'un espace d'exposition. Aucune distinction n'est faite par type de salle dans l'outil SIG, tous les lieux sont classés sous le type d'équipement « infrastructure (socio) culturelle ». Des informations sur le type de salles et la dénomination spécifique (CC, Maison des cultures, cinéma, etc.) sont disponibles dans les métadonnées du site.
reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels	excel	tous les sites ayant la caractéristique : capacité ≤ 300 places démarcation de la capacité basée sur la définition de la TFE pour les équipements culturels « ayant un rayonnement local et/ou un rayonnement de quartier ».	Presque tous les sites disposent de plusieurs types de salles. Exemple : un cinéma (salle de projection) dispose également d'une salle de théâtre et d'un espace d'exposition. Aucune distinction n'est faite par type de salle dans l'outil SIG, tous les lieux sont classés sous le type d'équipement « infrastructure (socio) culturelle ». Des informations sur le type de salles et la dénomination spécifique (CC, Maison des cultures, cinéma, etc.) sont disponibles dans les métadonnées du site.
reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels	excel	tous les sites ayant la caractéristique : capacité ≤ 300 places démarcation de la capacité basée sur la définition de la TFE pour les équipements culturels « ayant un rayonnement local et/ou un rayonnement de quartier ».	Presque tous les sites disposent de plusieurs types de salles. Exemple : un cinéma (salle de projection) dispose également d'une salle de théâtre et d'un espace d'exposition. Aucune distinction n'est faite par type de salle dans l'outil SIG, tous les lieux sont classés sous le type d'équipement « infrastructure (socio)culturelle ». Des informations sur le type de salles et la dénomination spécifique (CC, Maison des cultures, cinéma, etc.) sont disponibles dans les métadonnées du site.

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire	source
salle de cours, de réunion ou de conférence (<50 p.)	infrastructure (socio)culturelle	15	Juil-23	FR	Perspective	reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels
atelier et espace de répétition	infrastructure (socio)culturelle	15	Juil-23	FR	Perspective	reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels
salle des fêtes (50-300 p.)	infrastructure (socio)culturelle	15	Juil-23	FR	Perspective	reçu de Perspective Département CT, accessible au public à l'adresse suivante : https://spots.brussels
incubateurs						
lieux de culte						
ESPACE PUBLIC EXTÉRIEUR	ESPACE PUBLIC EXTÉRIEUR					
<p>Commentaires généraux sur l'ensemble de données sur les espaces verts de geodata.environnement.brussels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les polygones des espaces verts, le point central a été relevé dans Qgis, puis projeté sous forme de points x,y sur la carte SIG. • Des noms français et néerlandais ont été donnés à un certain nombre de sites. Il manque la dénomination en néerlandais pour certains d'entre eux. Il a été décidé de n'appliquer que la dénomination française pour les espaces verts. • Dans le cas des espaces verts, la capacité est considérée comme la superficie (voir métadonnées). 						
place/parc de quartier	place/parc de quartier	10	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement	publiquement accessible via https://geodata.environnement.brussels/
parc	parc	15	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement	publiquement accessible via https://geodata.environnement.brussels/
place	place	15	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement	publiquement accessible via https://geodata.environnement.brussels/
aire de jeux (sans heures d'ouverture)	aire de jeux (espace public)	15	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement	publiquement accessible via https://geodata.environnement.brussels/

type de fichier	critères d'inclusion	remarque
excel	tous les sites ayant la caractéristique : capacité ≤ 300 places démarcation de la capacité basée sur la définition de la TFE pour les équipements culturels « ayant un rayonnement local et/ou un rayonnement de quartier ».	Presque tous les sites disposent de plusieurs types de salles. Exemple : un cinéma (salle de projection) dispose également d'une salle de théâtre et d'un espace d'exposition. Aucune distinction n'est faite par type de salle dans l'outil SIG, tous les lieux sont classés sous le type d'équipement « infrastructure (socio)culturelle ». Des informations sur le type de salles et la dénomination spécifique (CC, Maison des cultures, cinéma, etc.) sont disponibles dans les métadonnées du site.
excel	tous les sites ayant la caractéristique : capacité ≤ 300 places démarcation de la capacité basée sur la définition de la TFE pour les équipements culturels « ayant un rayonnement local et/ou un rayonnement de quartier ».	Presque tous les sites disposent de plusieurs types de salles. Exemple : un cinéma (salle de projection) dispose également d'une salle de théâtre et d'un espace d'exposition. Aucune distinction n'est faite par type de salle dans l'outil SIG, tous les lieux sont classés sous le type d'équipement « infrastructure (socio)culturelle ». Des informations sur le type de salles et la dénomination spécifique (CC, Maison des cultures, cinéma, etc.) sont disponibles dans les métadonnées du site.
excel	tous les sites ayant la caractéristique : capacité ≤ 300 places démarcation de la capacité basée sur la définition de la TFE pour les équipements culturels « ayant un rayonnement local et/ou un rayonnement de quartier ».	Presque tous les sites disposent de plusieurs types de salles. Exemple : un cinéma (salle de projection) dispose également d'une salle de théâtre et d'un espace d'exposition. Aucune distinction n'est faite par type de salle dans l'outil SIG, tous les lieux sont classés sous le type d'équipement « infrastructure (socio)culturelle ». Des informations sur le type de salles et la dénomination spécifique (CC, Maison des cultures, cinéma, etc.) sont disponibles dans les métadonnées du site.
		données demandées au Guichet des occupations temporaires par la DTC, mais pas encore reçues
		non inclus dans l'analyse, ensemble de données non disponible
WFS	tous les sites ayant pour attribut : type « espace vert » > sous-type « parcs et places » superficie comprise entre 5 000 et 10 000 m ² (selon la règle 3-30-300)	
WFS	tous les sites ayant pour attribut : type « espace vert » > sous-type « parcs et places » superficie plus de 10.000 m ²	
WFS	tous les sites avec attribut : type « espace public avec éléments verts ».	
WFS	tous les lieux avec l'attribut : heures d'ouverture = non	

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire
infrastructures sportives en plein air (librement accessibles)	infrastructures sportives en plein air (librement accessibles)	15	Mar-24	FR	Perspective
points d'eau	points d'eau	15	2023	FR/NL	Bruxelles Environnement
	points d'eau	15	inconnu	FR	Vivaqua
forêt	forêt	20	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement
front de mer	front de mer	20	2022	FR/NL	Bruxelles Environnement
rue réservée au jeu					
toilettes publiques					
parc paysager					
espace blanc (et utilisation temporaire)					
BESOINS QUOTIDIENS	BESOINS QUOTIDIENS				
<p>Commentaires généraux sur l'ensemble de données des points de vente commerciaux de hub.brussels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les magasins proposant des produits de plusieurs types, on se base sur l'offre principale, ou le type. Exemple : une épicerie qui vend également des sandwiches (horeca) entre dans la catégorie « épicerie ». • Les coordonnées x, y ne sont pas indiquées, elles ont été obtenues en convertissant les coordonnées Lat/Long dans Qgis. • Ensemble de données légèrement dépassé, partant de l'évolution annuelle de l'offre commerciale (voir l'Atlas commercial de Bruxelles). 					
supermarché	supermarché	10	2020	FR	hub.brussels
épicerie	épicerie	10	2020	FR	hub.brussels
	primeur	10	2020	FR	hub.brussels
boulangier	boulangier	10	2020	FR	hub.brussels

source	type de fichier	critères d'inclusion	remarque
reçu de Perspective Cellule Sports, accessible au public à l'adresse suivante : https://sport.brussels	excel	tous les sites pour les équipements sportifs avec type de gestion : 2 = accès public/gratuit	Les installations sportives publiques librement accessibles sont des équipements situés dans des espaces publics, tels que des terrains de sport dans des parcs, du fitness en plein air, des skate parks, etc.
reçu de Bruxelles Environnement	excel	tous les sites sont inclus	les points d'eau n'ont pas de nom, le nom est attribué sur la base de FAB_nom du parc (FAB = Fontaine à boire) les coordonnées x, y ne sont pas données, elles ont été obtenues en convertissant les coordonnées Lat/Long dans Qgis.
reçu de Bruxelles Environnement	excel	tous les sites sont inclus	les points d'eau n'ont pas de nom, le nom est attribué sur la base de FAB_adresse (FAB = Fontaine à boire)
publiquement accessible via https://geodata.environnement.brussels/	WFS	tous les sites avec attribut : type « espace vert » > sous-type « forêt »	
publiquement accessible via https://geodata.environnement.brussels/	WFS	tous les sites avec attribut : type « espace vert » > sous-type « étang et rives en zone urbaine »	
			équipements temporaires à demander par les habitants à leur commune et aucun ensemble de données disponible, non inclus dans l'analyse
			pas d'ensemble de données disponible, non inclus dans l'analyse
			le parc paysager n'apparaît pas en tant que catégorie dans l'ensemble de données sur les espaces verts
			ensemble de données non disponible, non inclus dans l'analyse
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	sites avec l'offre : produits de quotidienneté + alimentation générale + supérette / supermarché / produits surgelés	les hypermarchés ont été exclus de l'analyse
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	sites proposant l'offre : produits de quotidienneté + alimentation générale + épicerie / épicerie spécialisée dans des produits étrangers / épicerie fine - produits artisanaux	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté + alimentation spécialisée + fruits - légumes	non inclus dans le modèle de catégorisation théorique en tant qu'équipements distincts, mais inclus dans l'analyse en tant qu'équipement pour l'alimentation quotidienne
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté + alimentation spécialisée + boulangerie / pâtisserie	

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire
pharmacie	pharmacie	10	2020	FR	hub.brussels
blanchisserie / laverie	blanchisserie / laverie	10	2020	FR	hub.brussels
boucher	boucher	15	2020	FR	hub.brussels
poissonnerie	poissonnerie	15	2020	FR	hub.brussels
épicerie fine	épicerie fine	15	2020	FR	hub.brussels
	alimentation diététique	15	2020	FR	hub.brussels
marché de rue (structurel)	marché de rue	15	2024	NL	hub.brussels
bureau de poste et service de colis	bureau de poste	15	2020	FR	hub.brussels
distributeur de billets	distributeur de billets	15	2020	FR	hub.brussels
cordonnier	cordonnier	15	2020	FR	hub.brussels
magasin de vélos (réparation)	magasin de vélos (réparation)	15	2020	FR	hub.brussels
	réparation de vêtements	15	2020	FR	hub.brussels
café	café	15	2020	FR	hub.brussels
restaurant	restaurant	20	2020	FR	hub.brussels

source	type de fichier	critères d'inclusion	remarque
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté + produits non alimentaires + pharmacie équipement et soins de la personne > soins de la personne > parapharmacie	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : services + services liés à l'équipement de la personne + nettoyage à sec / laverie-wassectoire	Dans l'ensemble de données social.brussels (2024), la catégorie « 563 - Blanchisserie sociale » apparaît. Cela ne concerne que six sites, offrant une combinaison de services. Les blanchisseries sociales n'ont pas été prises en compte.
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté + alimentation spécialisée + boucherie-charcuterie / rôtisserie	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté + alimentation spécialisée + poissonnerie - produits de la mer	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté + alimentation spécialisée + cafés / thés / chocolat – pralines / confiseries – bonbons / crèmerie – fromagerie / comptoir – traiteur / grainerie – céréales / épices	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : produits de quotidienneté > alimentation générale > alimentation diététique	non inclus dans le modèle de catégorisation théorique en tant qu'équipements distincts, mais inclus dans l'analyse en tant qu'équipement pour l'alimentation quotidienne
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	tous les lieux des marchés de rue avec des heures d'ouverture hebdomadaires fixes	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : services + services financiers et sociaux + bureau de poste	le service des colis n'apparaît pas comme une catégorie distincte dans l'ensemble de données
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : services + services financiers et sociaux + banque-prêt	les distributeurs de billets sont explicitement mentionnés à quelques endroits ; l'analyse suppose la présence d'un distributeur automatique dans chaque banque.
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : services liés à l'équipement de la personne + cordonnier	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : transport + mobilité douce + vélos - vélos électriques	certains incluent le service d'entretien dans la description type ; pour l'analyse, on a supposé que tous les magasins de vélos offrent des services de réparation
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : services liés à l'équipement de la personne + réparation de vêtements	non inclus dans le modèle de catégorisation théorique en tant qu'équipements distincts, mais inclus dans l'analyse en tant qu'équipement pour l'économie circulaire locale
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : HoReCa + restauration rapide - sucré + salon de thé / café - expresso bar HoReCa + restauration rapide - salé + bistro (boissons uniquement)	
accessible au public à l'adresse suivante : https://analytics.brussels/nl/open-data	excel	lieux proposant l'offre : HoReCa + restaurant - cuisine traditionnelle / cuisine du monde / restaurant	

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire	source	
atelier de réparation / repair café						carte disponible à l'adresse suivante https://repairtogether.be/carte-repaircafe/ https://repairtogether.be/annuaire-reparation/?_r_place=region-de-bruxelles-capitale	
station de recyclage / centre de recyclage						carte disponible entre autres sur https://www.recupel.be/fr/rapporter-de-lelectro-et-des-ampoules/trouver-un-point-de-collecte https://www.bebat.be/fr/points-de-collecte https://www.res-sources.be/fr/membres/ https://www.oliobox.be/fr/points-de-collecte	
bibliothèque d'outils (outilthèque)							
vêtements et matériel d'occasion							
DURABILITÉ & CIRCULARITÉ	MOBILITÉ						
	Pour les besoins de l'analyse SIG, seule la mobilité durable est incluse dans ce domaine. Les équipements pour l'économie circulaire sont répertoriés dans le domaine des « besoins quotidiens » dans la mesure du possible, car il s'agit le plus souvent d'endroits dans les quartiers où l'on peut se rendre pour obtenir un produit ou un service.						
arrêt de bus	arrêt de bus	10	2024	EN/FR/NL	TEC	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis	
	arrêt de bus	10	2024	EN/FR/NL	De Lijn	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis	
	arrêt de bus	10	2024	EN/FR/NL	STIB / MIVB	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis	
parking à vélos (public + box)	parking à vélos	10	2024	EN/FR/NL	Bruxelles Mobilité, parking.brussels	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis	

type de fichier	critères d'inclusion	remarque
		ensemble de données non disponible dans un format utilisable dans le modèle de catégorisation théorique inclus comme équipement dans le domaine « durabilité et circularité »
		il existe toutes sortes d'initiatives à l'échelle des quartiers, des communes et de la Région, mais l'ensemble des données avec une vue d'ensemble des lieux n'est pas présent dans le modèle de catégorisation théorique, inclus comme équipement dans le domaine « durabilité et circularité ».
		il existe toutes sortes d'initiatives à l'échelle des quartiers, des communes et de la Région, mais l'ensemble des données avec une vue d'ensemble des lieux n'est pas présent dans le modèle de catégorisation théorique, inclus comme équipement dans le domaine « durabilité et circularité ».
		il existe toutes sortes d'initiatives à l'échelle des quartiers, des communes et de la Région, mais l'ensemble des données avec une vue d'ensemble des lieux n'est pas présent dans le modèle de catégorisation théorique, inclus comme équipement dans le domaine « durabilité et circularité ».
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	la duplication de la localisation des arrêts en raison de l'emplacement des deux côtés de la rue est supprimée
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	la duplication de la localisation des arrêts en raison de l'emplacement des deux côtés de la rue est supprimée
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	la duplication de la localisation des arrêts en raison de l'emplacement des deux côtés de la rue est supprimée
WFS	tous les lieux avec attribut: covered = true rack_operator = public ou privé avec accès public	L'ensemble des données comprend tous les types de parkings, y compris les arcs de rue. Cela fournit un grand nombre d'emplacements. Seuls les parkings pour vélos couverts ont été inclus dans l'analyse (124 sur 5668).

Type d'équipement modèle théorique	Type d'équipement modèle opérationnel	besoin de proximité (min.)	date	langue	propriétaire	source
arrêt de tram	arrêt de tram	15	2024	EN/FR/NL	STIB	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis
vélo partagé (villo)	vélo partagé	15	2024	EN/FR/NL	JCDe-caux	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis
voiture partagée (cambio)	voiture partagée	15	2024	EN/FR/NL	Cambio	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis
arrêt de métro	arrêt de métro	20	2024	EN/FR/NL	STIB	accessible au public à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/mobigis
bac à verre, papier, plastique et compost						
pôle de mobilité						des informations sur l'étude sont disponibles à l'adresse suivante : https://data.mobility.brussels/home/media/filer_public/cb/a4/cba4bbcb-0a54-4db5-9603-28f44b-b2e608/mobility_hubs_visiedocument.pdf
pôle de recyclage						
atelier de réparation						
vêtements et matériel d'occasion						
bibliothèque d'outils						
-	service de prêt de remorques à vélo					carte disponible sur https://www.remorquable.be/nl/les-lieux-d-emprunt/
Autres couches cartographiques			date		propriétaire ensemble de données	source
Limite de la zone - Région bruxelloise			2024		Brugis (urbain)	accessible au public à l'adresse suivante : https://gis.urban.brussels/brugis
Limites de la zone - communes			2024		Brugis (urbain)	accessible au public à l'adresse suivante : https://gis.urban.brussels/brugis
Limites de la zone - quartiers			2024		Brugis (urbain)	accessible au public à l'adresse suivante : https://gis.urban.brussels/brugis
Zones urbaines - pentagone, 1ère couronne, 2e couronne						reçu via Perspective, DCT
Densité de population (hab./km²)			2023		IBSA	accessible au public via https://wijkmonitoring.brussels/
Noyaux d'identité locale (PRDD, 2018)			2024		Perspective	accessible au public à l'adresse suivante : https://gis.urban.brussels/brugis
Plan régional d'Affectation du Sol - Affectation du sol			2024		Brugis (urbain)	accessible au public à l'adresse suivante : https://gis.urban.brussels/brugis

type de fichier	critères d'inclusion	remarque
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	la duplication de la localisation des arrêts en raison de l'emplacement des deux côtés de la rue est supprimée
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	
SHP	tous les endroits situés dans les limites de la Région bruxelloise sont inclus	la duplication de la localisation des arrêts en raison de l'emplacement des deux côtés de la rue est supprimée
		Pas d'ensembles de données disponibles : la collecte du verre, du papier et du plastique est effectuée par les citoyens eux-mêmes et collectée à leur porte par Bruxelles-Propreté. Bien que Bruxelles Environnement dispose de données sur les sites de compostage de quartier, les lieux de collecte de déchets en tant qu'ensemble n'ont pas été inclus dans l'étude.
		concept en cours de développement, pas d'ensemble de données disponible
		cf. domaine « besoins quotidiens »
		cf. domaine « besoins quotidiens »
		cf. domaine « besoins quotidiens »
		cf. domaine « besoins quotidiens »
		l'ensemble de données n'est pas disponible dans un format utilisable
type de fichier		remarque
SHP		
SHP		
SHP		
SHP		
SHP		à l'échelle des zones statistiques
WMS		carte matricielle, nouveaux noyaux à développer sous forme de points avec tampon (d=600m) transférés au format vectoriel
WMS		carte matricielle, pas de possibilité de filtrer par destination

